Expérience sensorielle par le parcours : Conception d'une résidence hôtelière dans le village de Carleton-Sur-Mer

Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch.

CAMILLE BERNARD

« *La bonne architecture ' se marche ' et ' se parcourt ' au dedans comme au dehors. C'est l'architecture vivante.* »

\- Le Corbusier

RÉSUME

Cet essai (projet) s'intéresse à la façon dont l'architecture d'un établissement hôtelier peut devenir le support de la découverte d'une ville et de son paysage. Le projet en bordure de mer dans la ville de Carleton-Sur-Mer, en Gaspésie, sera ponctué d'espaces privés, semi-privés et publics qui traceront un parcours pour les visiteurs et résidents de manière à encourager la découverte du milieu. L'intention est de créer des connexions directes, intuitives ou poétiques entre le connu et l'inconnu. Ces mises en relations entre l'individu et les particularités du site se feront entre autres par l'expérience d'espaces aux ambiances et activités variées. Un travail sur la perception et l'expérience sensorielle du milieu sera fait en accord avec les traditions locales. L'idée est que le projet et ses espaces de socialisation stimulent la curiosité et supportent la redécouverte du site en présentant son évolution et en mettant en valeur ses richesses. Concrètement, cette démarche de recherche création tentera de répondre à la question suivante : de quelles manières le parcours peut-il accompagner les résidents et visiteurs dans la découverte et redécouverte de la ville de Carleton? Cette question sera explorée dans la conception d'une résidence hôtelière et des espaces publics associés et soutenue par une démarche de recherche-création inspirée par la pensée analogique.

ENCADREMENT

Myriam Blais – architecte et directrice de l'École d'architecture

MEMBRES DU JURY

Eric Pelletier – architecte

Remy Morency - architecte

Simon Brochu – architecte

Sonia Gagné - architecte

AVANT-PROPOS

Le projet est né d'une volonté de faire découvrir le paysage de la Gaspésie d'une façon différente. J'ai grandi en Gaspésie et étudié à Carleton-Sur-Mer. Cet essai (projet) a été développé avec le désir de redécouvrir un paysage déjà bien connu. Le contexte d'intervention implique de nombreux défis, le principal étant sûrement de répondre à la demande touristique sans dénaturer la nature même du lieu. La tension palpable entre les besoins des touristes et les désirs des gens de la région se fait sentir déjà depuis plusieurs années, notamment parce que la montée en popularité de la région a fait en sorte que le secteur a subi des adaptations visant à convenir à une clientèle de passage. Le projet d'une résidence hôtelière combinant résidences et bâtiment à caractère public sera une occasion de cohabitation entre ces deux réalités, en plus d'être l'occasion de mettre l'architecture au service de la découverte du paysage.

J'aimerais en profiter pour souligner la participation de différentes personnes dans cette démarche et dans mon parcours à l'École d'architecture. D'abord, merci aux différents professeurs qui m'ont transmis des connaissances variées tout au long de mes études. Notamment Jacques Plante, qui a su me transmettre sa passion pour l'architecture, et Geneviève Vachon, qui dans le cadre de l'atelier de design urbain a su nous faire lire l'architecture dans un contexte plus large encourageant une approche sensible du contexte et du paysage. Un merci particulier aussi au programme international qui m'a permis de terminer mon Baccalauréat à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux. Cette merveilleuse opportunité m'a fait découvrir de nouveaux paysages et m'en a appris beaucoup sur d'autres cultures et mentalités. Je tiens aussi à souligner la participation d'Alain Bernier de la ville de Carleton, qui m'a éclairée sur les défis et enjeux actuels du secteur en me fournissant des documents élaborés en collaboration avec la ville et ses habitants. Il a répondu à mes questions avec précision et a actualisé le contexte d'étude en m'expliquant les orientations que la ville aimerait prendre pour les années futures. Finalement, merci à ma directrice d'essai (projet) Myriam Blais, qui m'a, au cours de l'année, amenée à me poser davantage de questions sur le développement du projet. Elle m'a aussi démontré son intérêt constant et son désir de me faire améliorer la démarche.

TABLE DES MATIÈRES

RESUME I
ENCADREMENT I
MEMBRE DU JURY I
AVANT-PROPOS II
TABLE DES MATIÈRES III
LISTE DES FIGURES IV

INTRODUCTION – Contexte 1

CHAPITRE 1 : Le thème du parcours : Exploration des rapports analogiques 3

1.1 L'analogie dans le processus de mise en relation 3
1.2 L'analogie : outil de conception 4
1.3 Le parcours : Description de la thématique 4

CHAPITRE 2 : Analyse paysagère 11

2.1 Analyse visuelle 11
2.2 Analyse perceptuelle 15
2.3 Analyse contextuelle 17

CHAPITRE 3 : PROJET D'ARCHITECTURE : Conception d'une résidence hôtelière en bordure de mer dans la ville de Carleton 21

3.1 Choix du site 22
3.2 Programme 23
3.3 Parcours et espaces publics 24
3.4 Les résidences 31

RETOUR CRITIQUE SUR LE PROJET 39
CONCLUSION 42
BIBLIOGRAPHIE 43
ANNEXES 44

LISTE DES FIGURES

Note : Lorsqu'il n'y a pas de références, il s'agit de photos personnelles ou d'images produites par l'auteur.

FIGURE 1 : Photographie du Quai-des-Arts : *Source : Marie-Eve Allard - 2008*
FIGURE 2 : Photographies aériennes : *Source : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel :* http://www.carletonsurmer.com/
FIGURE 3 : Panorama à partir du Mont St-Joseph : *Source* : *Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel :* http://www.carletonsurmer.com/
FIGURE 4 : Maisons anciennes : *Source : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel :* http://www.carletonsurmer.com/
FIGURE 5 : Cycle des marées : *Source* : *Marie-Eve Allard - 2008*
FIGURE 6 : Relevé photographique des relations lointaines : *Source* : *Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel et photographies personnelles. Images modifiées par l'auteur.*
FIGURE 7 : Relevé photographique et textures : *Source* : *Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel et photographies personnelles. Images modifiées par l'auteur.*
FIGURE 8 : Plan des secteurs d'activités : *Source* : *Google earth.*
FIGURE 9 : Types de paysage : *Source* : *Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel et photographies personnelles*
FIGURE 10 : Repères visuels : *Source* : *Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel et photographies personnelles*
FIGURE 11 : Carte de l'affectation et emplacement du site : *Source : Alain Bernier de la Ville de Carleton-Sur-Mer*
FIGURE 12 : Schéma des parcours
FIGURE 13 : Parcours primaire
FIGURE 14 : Coupe de la rue
FIGURE 15 : Parcours secondaire
FIGURE 16 : Perspective du bâtiment d'accueil
FIGURE 17 : Plan d'ensemble du bâtiment d'accueil
FIGURE 18 : Élévations du bâtiment d'accueil
FIGURE 19 : Plans des étages
FIGURE 20 : Coupe perspective
FIGURE 21 : Axonométrie de l'espace public
FIGURE 22 : Plan masse
FIGURE 23 : Stratégies d'implantation
FIGURE 24 : Vue d'ensemble à vol d'oiseau
FIGURE 25 : Vue extérieure modèle A
FIGURE 26 : Plans et élévations modèle A
FIGURE 27 : Vue intérieure modèle A
FIGURE 28 : Vue extérieure modèle B
FIGURE 29 : Plans et élévations modèle B
FIGURE 30 : Vue intérieure modèle B
FIGURE 31 : Vue extérieure modèle C
FIGURE 32 : Plans et élévations modèle C
FIGURE 33 : Vue intérieure modèle C
FIGURE 34 : Vue extérieure modèle D
FIGURE 35 : Plans et élévations modèle D
FIGURE 36 : Vue intérieure modèle D

INTRODUCTION – Contexte

FIGURE 1 : Photographie du Quai-des-Arts
Source : Marie-Eve Allard - 2008

La ville de Carleton-sur-mer est située en Gaspésie et composée d'environ 4200 habitants. Le petit village entre mer et montagne vivait autrefois principalement de la pêche, du commerce et de l'agriculture. Les qualités remarquables du paysage et la montée en popularité de la villégiature balnéaire durant les années 70 ont rapidement transformé la ville en destination touristique. La ville y a vu une occasion de développement économique dans le secteur touristique et plusieurs hôtels, pôles d'activités et aménagements récréatifs ou de villégiature se sont développés. Le nombre de visiteurs a considérablement augmenté, suivant les interventions et intentions de la ville d'encourager le tourisme. Cette lancée a cependant soulevé certaines craintes chez les résidents. Les équipements étaient principalement conçus pour une clientèle de passage et de moins en moins à l'image de la communauté. La ville a ainsi réorienté ses intentions et des projets qui mettent de l'avant les richesses locales ont émergé dans les dix dernières années. C'est notamment le cas avec la construction du Quai-des-arts en 2001 (figure1) et l'inauguration en 2009 du Centre des congrès de la Gaspésie. La ville et ses représentants semblent cette année encore sur cette lancée[1]. Dans ce contexte particulier, on peut se demander de quelle manière un projet

[1] Monsieur Alain Bernier, Responsable du développement économique et touristique de la ville de Carleton, parle avec enthousiasme des projets à venir. Les projets sont à l'état embryonnaire et il est difficile de récolter beaucoup d'information, mais monsieur Bernier confirme que les principaux objectifs concernent le patrimoine et la culture. On peut facilement imaginer l'élaboration d'un centre d'interprétation et la mise en valeur des promenades et lieux d'intérêts déjà existants. Malgré toutes les bonnes intentions de développement, l'arrimage des besoins de la culture locale et touristique demeure un défi majeur. Monsieur Bernier souligne la préoccupation de la ville pour la création d'équipement de qualités auxquels les résidents peuvent s'identifier tout en répondant à la demande touristique. Ainsi, de manière à stimuler l'économie locale, les intervenants de la ville travaillent de concert pour offrir des équipements diversifiés. Les intentions sont grandes, mais les craintes des résidents sont proportionnelles.

d'architecture à caractère touristique pourrait satisfaire la clientèle de passage et les résidents. La question de l'insertion architecturale dans un paysage grandiose aussi comportera des défis dans cette communauté où les gens sont particulièrement attachés aux richesses naturelles qui les entourent (figure 2).

Cet essai (projet) propose d'explorer des pistes de réponses par la conception d'une résidence hôtelière entre mer et montagne, qui par son architecture visera à stimuler la découverte du paysage. L'angle d'approche consiste à se servir de l'analogie pour faire ressortir des thèmes et pistes qui contribueront à développer un projet intimement en lien avec le paysage. Le thème du parcours et de la déambulation en architecture sera générateur de connaissances sur la façon de comprendre et d'apprécier le milieu. Il sera le principal thème mis en relation analogique avec le paysage pour tenter d'en découvrir les idées similaires ou opposées. Le présent essai (projet) sera présenté en trois principaux volets. Le premier décrira le cadre conceptuel et explorera le thème du parcours. Le deuxième volet consistera en une analyse de paysage. Les notions mises en lumière par la thématique du parcours seront ainsi mises en parallèle avec le milieu environnant. Finalement, le dernier volet présentera le projet d'une résidence hôtelière intégrant une approche à la découverte du paysage par le parcours.

FIGURE 2 : Photographies aériennes
Source : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel : http://www.carletonsurmer.com/

CHAPITRE 1 : Le thème du parcours : Exploration des rapports analogiques

1.1 L'analogie dans le processus de mise en relation

De manière à enrichir la démarche de recherche-création, la pensée analogique servira de support à l'exploration. Cet angle d'approche mettra en parallèle l'architecture et la thématique du parcours. L'intérêt de la confrontation de ces thèmes est de découvrir et d'explorer les rapports qu'ils entretiennent et de s'en servir comme moteur de recherche et comme connaissance pouvant enrichir et donner un sens à la création. Plusieurs auteurs ont déjà vanté les qualités de la pensée analogique dans un processus de création. Jean-Pierre Chupin, théoricien et professeur à L'Université de Montréal, enseigne d'ailleurs à ses étudiants en architecture à explorer les projets à travers ce mode de pensée :

> « *Si on comprend aisément que les concepteurs de formes et d'espaces aient quotidiennement recours aux figures de l'analogie pour imaginer leurs projets, on sait moins que de nombreuses théories et doctrines de l'architecture lui sont tout autant redevables. Sorte de secret mal gardé, l'analogie serait de fait une des grandes matrices de l'architecture.* » (Chupin, 2010 : 25)

L'intention d'établir un dialogue intime entre l'individu, le paysage et une architecture à l'image du milieu bénéficia donc de cette pensée analogique dans la mesure où celle-ci permettra de guider et simplifier la démarche. Michel Conan, auteur du livre *Concevoir un projet d'architecture,* décrit en quoi le processus de design à la fois tactile et intellectuel peut préciser la démarche :

> « *Pour vaincre la difficulté principale des problèmes de design qui consiste à transformer des problèmes très complexes en problèmes simples, le recours à des analogies permet un recodage et une restructuration des représentations que l'on a du problème, et présente en outre l'avantage de suggérer une démarche familière qui permet d'approcher ce qui paraissait totalement étranger au premier abord en faisant apparaître sur de nouveaux objets des aspects inattendus du terme familier de l'analogie.* » (Conan, 1990 :15)

Ces rapports ainsi découverts par des mises en relation sont porteurs de sens et offrent une meilleure compréhension du problème dans son ensemble. Selon Emmanuel Sander : « *L'analogie permet d'aborder l'inconnu à partir de ce que l'on connait : elle a donc a priori une valeur adaptative majeure.* » (Sander, 2000 :3) Il ne s'agit pas de reproduire ou de copier intégralement le sujet, mais de s'en servir comme moteur d'imagination et de découverte. L'analogie fait en quelque sorte le pont entre les intuitions et la raison du concepteur.

1.2 L'analogie : outil de conception

L'analogie permet une structuration de la pensée et elle est aussi considérée outil de conception : « *On peut dire que l'analogie a été vue sous deux angles, comme transfert et comme heuristique de découverte.* » (Sander, 2000 :3) L'analogie met en place une logique de la pensée, et fait émerger de nouveaux concepts, rapports et idées qui peuvent nourrir le projet. En effet, la conception par analogie se sert des « *images provenant de la nature, de la peinture ou de la sculpture, de bâtiments existants et ainsi de suite ; de façon à "déclencher" des idées dans l'esprit du concepteur.*» (Chupin, 2010 : 195) On peut dire que c'est une forme de pensée exploratoire. Le thème du parcours a ainsi été choisi pour guider la démarche dans son ensemble. Puisque la pensée analogique n'est pas un processus simplement linéaire, il sera possible de puiser dans d'autres sources d'inspirations. En effet, selon Chupin, la conception par analogie se sert aussi des arts et du paysage. Dans le cas d'un projet dans la petite communauté de Carleton-Sur-Mer, les richesses locales, les caractéristiques du paysage, la façon d'habiter et les modes de vie sont tous des thèmes qui serviront à l'avancement du projet.

1.3 Le parcours : Description de la thématique

Le thème du parcours a été principalement retenu parce qu'il rejoint plusieurs notions qui correspondent aux intentions du projet. Il n'est pas considéré comme un thème isolé, mais comme un thème englobant qui a le potentiel d'arrimer les principaux enjeux. Selon le dictionnaire le Larousse, le terme parcours peut avoir plusieurs définitions. Le parcours serait un « *itinéraire à suivre ou trajet suivi par quelqu'un, un véhicule, un animal* ». Il constituerait aussi « *l'ensemble des étapes par lesquelles passe quelque chose* »[2]. La notion de marche, si elle est déclinée en

[2] Larousse en ligne : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/parcours/58092

parcours et promenades peut être un outil de connaissance du territoire, elle permet d'appréhender différemment le paysage. Il s'agit de la façon mécanique dont l'homme occupe l'espace et son simple acte est générateur d'un savoir sur cet espace. Pour le Corbusier, la promenade architecturale est génératrice d'évènements architecturaux. Dans la villa Savoye (ANNEXE 12), la promenade architecturale est d'ailleurs un thème essentiel :

> *« Mais on continue la promenade. Depuis le jardin à l'étage, on monte par la rampe sur le toit de la maison où est le solarium. L'architecture arabe nous donne un enseignement précieux. Elle s'apprécie à la marche, avec le pied: c'est en marchant, en se déplaçant que l'on voit se développer les ordonnances de l'architecture. »* (Le Corbusier, 1934 :24)

Se déplacer et parcourir les lieux ordonne la mémorisation des espaces construits. L'action stimule directement la mémoire à laquelle est attribuée une force pédagogique. Jacques Gubler, dans son essai *Motion, émotions Notes sur la marche à pied et l'architecture du sol,* décrit les inspirations du Corbusier. Il parle ainsi de la capacité de locomotion de l'homme comme d'un instrument de découverte et de mise en relation avec le milieu :

> « *Comme si ses chaussures étaient un instrument de la mémoire: l'œil du marcheur. Peu importe qu'il se soit assis parfois pour observer et transcrire le phénomène, faisant une table de ses genoux. Ses croquis forment une séquence. Le thème du parcours pédestre de l'architecture passe par une phénoménologie empirique qui tend à la recherche opérationnelle. »*
> (Gubler, 2003 :45)

Plusieurs autres auteurs ont aussi soulevé l'intérêt de la déambulation, de la promenade et de la marche dans les projets d'architecture. Certains lui confèrent le pouvoir de générer du savoir, d'accentuer les perceptions sensorielles, d'expérimenter l'espace ou le territoire différemment ou d'intensifier sa découverte. C'est notamment le cas de Kant qui décrit la promenade comme un phénomène qui permet de préciser l'activité de la pensée :

« Les hommes qui étudient, lorsqu'ils se promènent en solitaires, ont de la peine à s'abstenir de penser et de se parler à eux-mêmes. Cependant, je puis témoigner pour moi, et d'autres me l'ont confirmé, que la tension de l'esprit se ramollit rapidement quand l'on marche. En revanche, si l'on s'abandonne au libre jeu de l'imagination, l'exercice vous restaure. Si l'on se déplace en dialoguant avec un autre, on se voit bientôt contraint de s'asseoir afin d'enchaîner le jeu de ses pensées. La promenade en plein air a précisément pour but, dans la variété et la rencontre des objets, de purger son attention de tout détail. » (Kant, 1904 :84)

Quant à Rousseau, il déclare : *« Transformons nos sensations en idées. »* Pour lui, la découverte du monde se fait principalement par l'expérience des lieux et par les sensations et les perceptions : *« nos premiers maîtres de philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux. »* (Rousseau, 1762 :215) Cette vertu de l'homme de se mouvoir dans l'espace génère selon lui *la conscience géographique de la connaissance*. Génératrice de savoir et de conscience de sa propre personne et du monde qui l'entoure, la locomotion pédestre est une activité de découverte et de compréhension. Rousseau estime que l'enfant dès son jeune âge utilise ce phénomène comme référence et modèle pour expliquer son quotidien et ce qui l'entoure :

« *Ce n'est qu'à force de marcher, de palper, de nombrer, de mesurer les dimensions, qu'on apprend à les estimer. [...] On a des mesures naturelles qui sont à peu près les mêmes en tous lieux : les pas d'un homme, l'étendue de ses bras, sa stature. Quand l'enfant estime la hauteur d'un étage, son gouverneur peut lui servir de toise: s'il estime la hauteur d'un clocher, qu'il le toise avec les maisons; s'il veut savoir les lieues de chemin, qu'il compte les heures de marche. »* (Rousseau, 1762 :522)

Gubler abonde dans le même sens en décrivant la vocation pédagogique du thème du parcours : « *Cette éducation à la spartiate contient le postulat de la valeur cognitive des sens et nous ramène ainsi vers la phénoménologie de la découverte architecturale. »* Et c'est cette « *perception physique, musculaire, sensorielle, psychomotrice, qui émane du véhicule pédestre* » (Gubler, 2003 :51) qui est principalement responsable de la découverte architecturale et du paysage. Gubler souligne aussi la contribution de Sullivan à ce thème : « *le thème littéraire de l'apprentissage du monde et de l'architecture en symbiose avec le parcours*

physique des saisons avait été tracé par Sullivan. » (Gubler, 2003 :52) Luigi Snozzi quant à lui souligne cette notion de découverte physique de la ville. Il précise le lien étroit entre cette expérience par le biais de la locomotion et la découverte de l'architecture et du paysage : « *L'architecture se mesure à l'œil et au pas, laisse le mètre au géomètre.* » (Snozzi, 1984 :60) Cette citation évoque aussi l'idée selon laquelle l'architecture n'est pas que chiffres et mesures. Elle est principalement sensible et son appréciation relève en grande partie de la qualité de l'expérience qu'elle procure à l'individu.

En effet, comme le démontrent ces précédents exemples, pour plusieurs le thème du parcours est associé au phénomène logique de la construction de la pensée et de l'activité de l'esprit. Il s'agit du premier aspect qui décrit le pouvoir de cette notion. Plusieurs auteurs y voient aussi quelque chose de plus poétique et qui stimule principalement la sensibilité et les émotions. C'est le cas de Kant et du Corbusier. On découvre à travers leurs écrits que l'architecture existe d'abord dans l'esprit. L'architecture commence par une sorte de poésie qui est ensuite traduite et comprise. Gaston Bachelard a pour sa part inspiré plusieurs concepteurs et architectes en amenant l'idée : « *de considérer l'imagination comme une puissance majeure de la nature humaine. »* (Bachelard, 1940 :228) Pour lui*, « l'imagination augmente les valeurs de la réalité. »* (Bachelard, 1940 :147) Cette réalité, les espaces et le monde qui nous entoure sont certes compris en les expérimentant, mais ses écrits décrivent l'importance de la mémoire et de l'imagination dans ce processus : « *l'espace saisi par l'imagination ne peut rester l'espace indifférent livré à la mesure et à la réflexion du géomètre. Il est vécu. »* (Bachelard, 1940 :147) L'expérience architecturale est aussi décrite par Juhani Pallasmaa, qui s'intéresse principalement à l'expérience sensible prodiguée par les sens. Pour lui, la découverte d'un espace et de son paysage se fait par l'entremise de l'information transmise au cerveau par les sens du touché, de l'ouïe et de l'odorat. Ce sont ces qualités de la locomotion pédestre et du parcours qui font de ce thème une notion unificatrice du projet. Cet angle d'approche permettra ainsi d'aborder les défis du contexte local en intégrant les thèmes de l'expérience et de la découverte de façon sensible.

Élaboration d'une démarche : Exploration des dialogues entre les thèmes

Cette démarche dans le contexte d'un projet réalisé dans une petite communauté amène une lecture phénoménologique de l'architecture. Bachelard, Norberg-Schulz et Pallasmaa ont déjà dans leurs écrits démontrés la manière dont cette lecture du milieu engage de façon conjointe l'individu qui découvre le milieu et les qualités sensibles de l'espace. Les thèmes seront donc aussi mis en relation en questionnant cette dynamique. Le processus de mise en relation sera effectué de manière cyclique et continue durant la recherche et la création. Les lectures sur la thématique et ses dérivés ont fait se dégager des thèmes communs qui serviront à nourrir le projet. En effet, si tel qu'il l'a été vu le parcours met en relation de différentes manières l'homme et l'espace, de qu'elle manière l'architecture d'un bâtiment d'hébergement peut mettre en relation l'homme et le paysage ?

Les écrivains abordant la thématique de la promenade et du parcours ont décrit les principaux pouvoirs de celle-ci. Si nous tentons d'en extraire les principales notions, nous découvrons que selon la littérature le parcours : - permet de **connaître** et **comprendre** l'espace- permet de **découvrir** le milieu par le biais des sens et permet de stimuler la **mémoire** et l'**imagination** de l'individu.

Méthode de mise en relation dans la conception du projet architectural

Pour permettre un transfert d'informations et de données adéquat, le projet implique une connaissance fine et sensible de paysage. Christian Norberg-Schulz, architecte, historien et théoricien de l'architecture s'est intéressé à la façon dont le paysage est compris et perçu. Ainsi dans le projet, le défi est de mettre en relation, par le biais de la thématique du parcours et d'une démarche inspirée par la pensée analogique, l'individu et le paysage, tout en respectant l'identité du lieu. Pour se faire, tel que le suggère Norberg-Schulz, le projet devra « *traduire, par sa compréhension du lieu, le paysage en architecture***. »** (Schulz, 1971:84) Il sera question de concevoir l'hôtel et ses espaces publics en proposant une insertion paysagère qui stimule les échanges entre les touristes et les résidents en respect au caractère identitaire du lieu et dans une perspective de durabilité. La façon d'analyser et de comprendre le paysage développé par Norberg-Schulz

précisera l'approche au paysage dans le projet. Il faut avant tout savoir que le paysage est défini de plusieurs façons. Le dictionnaire le Larousse donne trois principales définitions du paysage. Il peut être considéré comme : « *une étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle* », comme « *une vue d'ensemble que l'on a d'un point donné* » ou comme « *un aspect d'ensemble que présente une situation.* »[3] Dans tous les cas, la définition ramène au principe selon lequel le paysage n'existerait pas sans l'homme et sans la perception qu'il se fait de lui. En effet, selon Dewarrat le paysage « *est un phénomène complexe qui existe grâce aux regards qui se posent sur lui.* » (Dewarrat, 2003 :18) Il ajoute que le paysage *:* « *n'est pas un objet : il est une élaboration collective, une représentation du pays partagée par l'ensemble d'une population, qui intervient activement, au côté des autres finalités et contraintes de la vie communale, dans la définition et la mise en œuvre d'actions d'aménagement local de natures très diverses.* » (Dewarrat, 2003 :54) Il s'agit d'une idée très proche de celle du projet qui sera construit dans un contexte de petite communauté villageoise. Norberg-Schulz précise que : « *Quand le paysage habité est proche de l'homme, espace / forme / figure coopèrent, conditionnant ainsi une intensité du lieu qui, de tout temps, fut appelée genius loci.* » (Schulz, 1971 :84) Ce génie du lieu valorise une architecture sensible et qui naît du contexte. Il a lui aussi en quelque sorte abordé le thème du parcours dans ses écrits. Dans son livre *l'art du lieu*, il décrit la visite comme une succession d'étapes qui s'enchaînent et se complètent. Les étapes qu'il décrit font référence à l'expérience architecturale qu'on se fait d'un lieu. Cet évènement de découverte d'un lieu par le parcours passe principalement par quatre étapes : L'arrivée, le seuil, la rencontre et le séjour. L'**arrivée** présente pour lui une double signification : la reconnaissance du lieu et de son identité, puis la pénétration dans ce lieu. Le **seuil**, identifie le passage vers le lieu et marque le rapport entre l'intérieur et l'extérieur. La **rencontre** consiste en l'expérience du lieu au sens de ses qualités sensorielles et de son ambiance. Le **séjour** finalement, est la période d'accord entre le lieu et la communauté faisant référence à la mémoire collective. Il ajoute donc une précision importante au thème du parcours en séquençant les étapes. Amenant ainsi une amorce de réponse au défi posé dans cet essai projet en annonçant : « *un paysage habité est donc un paysage compris.* »(Schulz, 1971:60).

[3] Larousse en ligne : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/paysage/58827

Si on synthétise les principaux concepts soulevés, cet essai (projet) s'inspire en quelque sorte d'une réaction en chaîne déduite de théories provenant de plusieurs auteurs. Nous avons donc vu qu'il faut habiter pour comprendre un milieu, que le parcours accentue la compréhension et la découverte du paysage, et que ce paysage existe parce que nous l'observons. Les manières dont le parcours met en relation l'homme au milieu serviront à enrichir la recherche des façons dont l'architecture met en relation l'homme au paysage.

Carte de concepts :

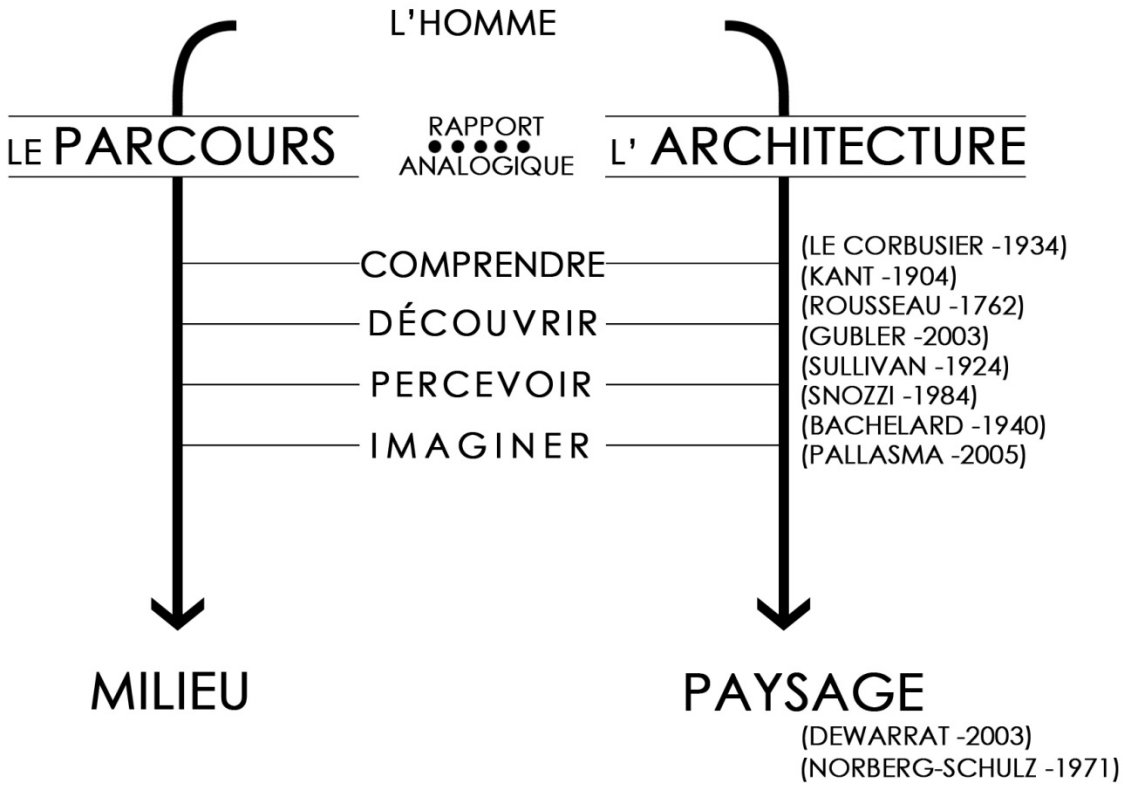

*** Les auteurs apparaissent dans la carte des concepts comme référence générale au thème du parcours. En effet, les 4 notions sont reliées puisque la connaissance passe par la découverte et la découverte par les perceptions et l'imagination.

CHAPITRE 2 : Analyse paysagère

La présente section décrira le paysage de Carleton-sur-mer par une analyse de ses principales composantes. Rappelons que le paysage existe que s'il est perçu par l'homme. La notion de paysage se veut indissociable de son observateur. Une analyse paysagère doit donc prendre en compte le fait que le paysage résulte « *d'une construction et d'une interprétation humaine* » (Flatrès-Mury, 1982). Le paysage est ainsi perçu et apprécié différemment selon l'individu.

Huguette Flatrès-Mury précise que les analyses paysagères sont dans tous les cas très ambiguës puisque la perception du paysage combine deux notions de natures très différentes. D'une part, il est composé d'éléments objectifs principalement matériels de l'ordre du concret qui sont mesurables et quantifiables et d'autre part, il est composé d'éléments subjectifs de l'ordre de l'imagination et du domaine psychologique.

Une analyse juste devrait donc tenir compte de ces deux réalités et dresser un portrait du paysage qui met en lumière à la fois ces composantes objectives et subjectives. De nombreuses méthodes d'analyses du paysage existent, mais puisqu'il est ici question d'en comprendre les principales caractéristiques de sorte à enrichir et guidé le projet d'architecture, trois principaux volets seront abordés. D'abord, une analyse visuelle rendra compte rapidement des éléments marquants du paysage. Ensuite, une analyse perceptuelle dressera un portrait des caractéristiques sensibles et des ambiances ressenties. Finalement, une analyse contextuelle décrira l'essence du lieu.

2.1 Analyse visuelle

L'analyse visuelle tente de faire ressortir les éléments dominants qui caractérisent le paysage. Elle vise à identifier les lignes de force qui sont les premières à être reconnues. Par son insertion entre mer et montagne le paysage de la ville de Carleton se dessine selon ses guides. Schultz a d'ailleurs abordé l'importance de ses traits dans la lecture du paysage : « *C'est grâce à l'interaction du relief, de la végétation et de l'eau que se forment des totalités caractéristiques ou 'lieux', qui constitue les éléments de base du paysage.* » (Schultz 1981, 37)

En observant le milieu pour une plus longue durée, on constate ensuite la contribution de l'eau et de la végétation des montagnes à la modification du paysage au fil du temps.

> *« Le milieu renvoie à ce qui est visible dans le paysage (relief, végétation…). Le milieu montagnard, par exemple, combine les effets du relief (pente, exposition) et du climat (précipitations, gel) pour expliquer les caractéristiques de la végétation et de l'occupation humaine (étagement altitudinal). »* (Avocat, 1982 : 338)

Topographie

Le paysage de Carleton-Sur-Mer est marqué d'une topographie très prononcée. Le village s'est implanté entre terre et mer le long de la route 132, qui traverse la Gaspésie d'est en ouest. Au nord se trouve la chaîne de montagnes des Appalaches et au sud la Baie-Des-Chaleurs. Ces caractéristiques du milieu ont principalement orienté le développement du village au cours des années. La falaise est en quelque sorte une barrière naturelle qui limite le développement urbain. Celui-ci se concentre principalement le long du Boulevard Perron (route 132) pour des raisons induites par les caractéristiques du site, mais aussi parce qu'il s'agit du parcours mère autour et à partir duquel sont accessibles les principaux attraits et services. Le relief du secteur a guidé l'implantation du bâti en plus de contribuer à la composition du paysage. Il va sans dire que les montagnes qui protègent le village ont été investies de diverses façons. Le mont St-Joseph notamment a sur son sommet un belvédère d'observation et une chapelle (Oratoire du Mont Saint-Joseph) construite en 1935. Des sentiers pédestres et haltes d'observations (figure 3) sont aménagés dans les montagnes.

FIGURE 3 : Panorama à partir du mont St-Joseph
Source : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel : http://www.carletonsurmer.com/

Hydrographie

La ville de Carleton est reconnue pour son caractère balnéaire et il est évident que la population du village a depuis toujours recherché une proximité à la mer. L'implantation et le caractère de l'architecture résidentielle en témoignent : des balcons et galeries sont aménagés de manière à contempler le paysage. En effet, l'observation des maisons anciennes (figure 4) nous en apprend sur la façon d'habiter des gens de la communauté. Les maisons sont développées principalement en fonction du paysage. Dans le cas des villas, une galerie fait face à la mer, puis si l'accès principal se fait au nord, cette galerie fait le tour de la maison. Dans le cas des maisons de pêcheurs, elles sont souvent sur un promontoire étant donné les marées, mais l'espace protégé faisant face à la mer est souvent protégé. De plus, puisque les accès aux berges sont limités, le développement le long de la 132 est principalement d'usage public.

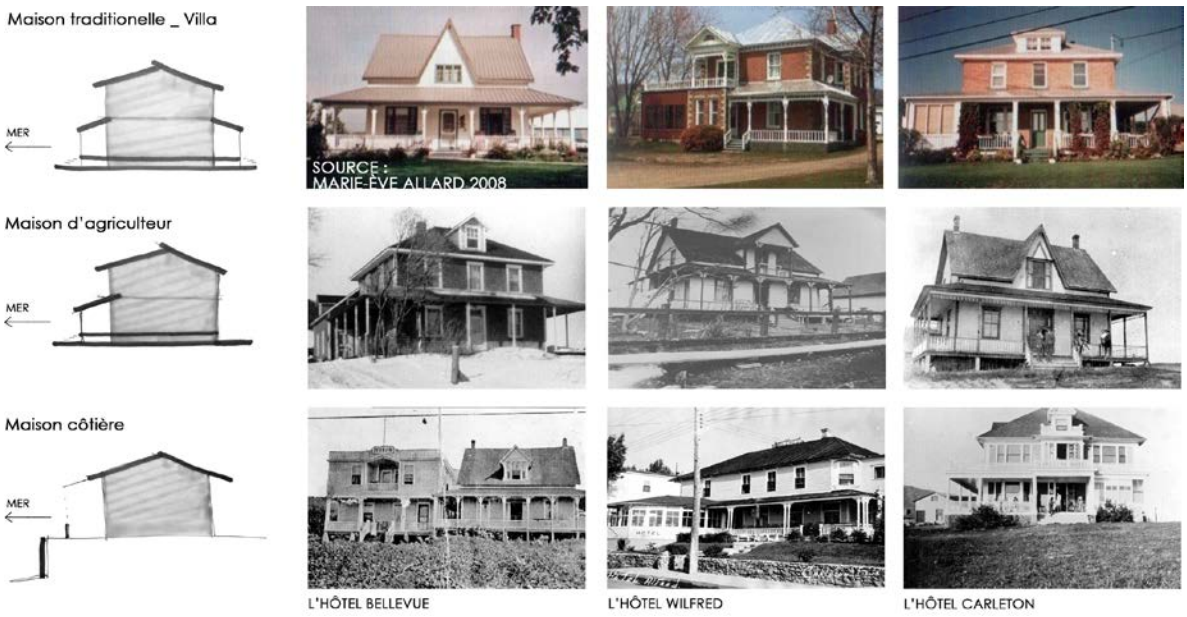

FIGURE 4 : Maisons anciennes

Source : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel : http://www.carletonsurmer.com/

Le paysage est aussi modifié par le cycle des marées et par les saisons (figure 5). L'eau réagit directement à la température et aux cycles naturels qui s'opèrent. Le paysage est influencé par l'ambiance qui laisse sa marque de différentes façons. En période de gel par exemple, la température extérieure est très froide et la mer devient blanche et immobile.

FIGURE 5 : Cycle des marées
Source : Marie-Eve Allard - 2008

Des glaciers se forment et la baie habituellement très régulière devient un grand tableau blanc sur lequel le vent dessine de nouvelles formes et de nouveaux motifs. Durant les périodes de marées, la mer est haute et agitée ou plutôt très basse, laissant paraître les fonds marins couverts de roches, algues et coquillages. Lorsque la mer est calme, l'eau devient plus claire, elle reflète parfois même le ciel et les montagnes comme le ferait un miroir.

On peut dire que le caractère symbolique de l'eau n'est plus à remettre en question. Langelier dans son livre sur la Gaspésie décrit d'ailleurs la beauté du paysage et à quel point cette richesse est intimement liée à son rapport à l'eau :

> *« Les deux plus belles places d'eau sont incontestablement Carleton et New-Carlisle. La grève est on ne peut plus belle, mieux adaptée pour prendre des bains de mer, les paysages environnants sont d'une beauté ravissante. En un mot, tout semble avoir été disposé comme à dessein pour faire de ces localités les deux stations balnéaires les plus attrayantes de la province. »* (Langelier, 1884:32)

Tout comme le relief des montagnes a été investi pour le développement d'activités d'observations et de randonnée pédestre, le contact avec l'eau dans la communauté de Carleton a aussi été générateur d'activités. L'industrie de la pêche y est très développée et les plages et accès aux berges sont de plus en plus aménagés. Les sports nautiques et les bateaux de plaisance sont à l'honneur. (ANNEXE 4)

2.1 Analyse perceptuelle

La perception de l'espace correspond aux sensations que procurent l'observation et la découverte du paysage. Elle réfère à la géométrie de l'espace, à ses couleurs et à ses textures. Le mode de déplacement et la vitesse à laquelle nous déambulons influencent cette appréciation des éléments sensibles perçue par l'homme. Le premier plan et l'arrière-plan se combinent ainsi pour permettre une lecture d'ensemble du paysage.

Relations lointaines

Les relations lointaines font principalement référence à la géométrie du paysage et à sa silhouette (figure 6). La topographie et l'hydrographie teinte ainsi le paysage en le marquant par l'horizontalité des plans d'eau et les courbes du relief montagneux. Ces lignes droites et sinueuses sont ensuite perdues dans l'immensité du paysage, là où correspond la limite de notre vision. Ce concept de premier-plan et d'arrière-plan a déjà été abordé par Schultz dans ses écrits. En plus des formes primaires du paysage, il décrit le ciel comme partie intégrante de ce qui compose les relations lointaines : *« La terre est, de fait, la « scène » de la vie quotidienne. Lorsqu'elle est partiellement contrôlée et conformée, des rapports amicaux s'instaurent, et le paysage naturel devient « paysage culturel » ; c'est le milieu où l'homme a découvert sa place significative à l'intérieur de la totalité. Le ciel lui, est toujours lointain et se distingue pour sa « diversité ». Ces deux expériences fondamentales sont représentées de manière structurale par l'horizontale et la verticale. »* (Schultz 1981, 40)

L'arrière-plan, une fois analysé et compris par notre traitement mental de l'image, devient la toile de fond du paysage. Il constitue ensuite le support à la découverte des relations dites proches, qui correspondent davantage au contact direct de l'homme avec son milieu.

FIGURE 6 : Relevé photographique des relations lointaines

Source : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel et photographies personnelles. Images modifiées par l'auteur.

Relations proches

« Pour leur rôle de « choses » naturelles fondamentales, les rochers, la végétation et l'eau caractérisent le lieu de manière significative ou sacrée » (Schultz 1981, 27)

Les relations dites proches sont perçues visuellement, mais sont aussi ressenties tactilement et olfactivement (figure 7). D'une part, elles teintent le paysage par ses couleurs et ses contrastes, mais elles contribuent aussi à caractériser l'ambiance du lieu. Les matériaux procurent subséquemment une texture et une odeur au milieu se joignant aux perceptions visuelles pour composer les ambiances. Dans le cas de la ville de Carleton, les types de fleurs, les coquillages, les roches, l'architecture et la végétation sont tous des éléments qui donnent une saveur au milieu. Au sujet de la compréhension du milieu immédiat, Norberg-Schulz ajoute qu'« *il faut connaître le comment d'un lieu pour en saisir l'identité. Lorsqu'un paysage est doté d'une qualité naturelle que l'on découvre durant le trajet et à laquelle correspond le lieu fait par l'homme, arrivée et séjour deviennent réalité.* » (Schulz , 1971:48)

FIGURE 7 : Relevé photographique et textures

Source : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel et photographies personnelles. Images modifiées par l'auteur.

Les relations proches et lointaines en plus de faire référence à l'arrière-plan (la silhouette générale) et au premier plan (les composantes immédiates), font aussi référence aux relations topologiques. Le concept de topologie, même s'il nous apparaît très abstrait, se rapporte à l'appréhension de la réalité par notre esprit. C'est la gymnastique intellectuelle selon laquelle nous mettons les différents objets perçus en relations les uns par rapport aux autres. Globalement, cela signifie que notre esprit traduit les rapports de proximité ou d'éloignement entre les différentes composantes observées et que cette analyse fait partie de notre lecture du paysage.

2.2 Analyse contextuelle

Il est une chose d'analyser les composantes visuelles d'un paysage pour le comprendre, mais il faut aussi en connaître le contexte et l'histoire pour bien interpréter l'essence d'un lieu. Il s'agit alors aussi de connaître ses composantes identitaires et les points de repère pour l'imaginaire collectif. Notre interprétation du paysage en plus d'être partiellement fondée par une lecture physique et géométrique, est tributaire de facteurs culturels, personnels et sociaux. Avocat arrive d'ailleurs à la même conclusion : *« le paysage ne semble pas pouvoir se réduire à un pur objet des sens, bien qu'il soit appréhendé par eux et, notamment, par la vision. »* (Avocat, 1982 : 336) Il ajoute que *« la façon dont nous percevons le paysage est, en fait, un héritage naturel, conséquence de notre culture, de notre éducation, de nos expériences (de l'espace notamment), de nos schémas intellectuels. »* (Avocat, 1982 : 338)

Amenant ainsi l'idée selon laquelle le paysage est davantage que la somme de ses caractéristiques géométriques et spatiales, il est surtout un ensemble composite que nous ne percevons pas dans sa totalité :

> *« Le paysage a été et continue d'être façonné, modelé par l'individu en tant qu'être social ; de ce fait, le paysage est signé : il porte la marque des systèmes économiques et sociaux qui l'ont engendré, transformé, entretenu comme de ceux qui déterminent aujourd'hui sa dégradation et sa disparition en tant que 'paysage fonctionnel'. »* (Avocat, 1982 : 339)

Dans le même ordre d'idées, Dewarrat affirme que le paysage :

> « *n'est pas un objet : il est une élaboration collective, une représentation du pays partagée par l'ensemble d'une population, qui intervient activement, au côté des autres finalités et contraintes de la vie communale, dans la définition et la mise en œuvre d'actions d'aménagement local de natures très diverses.* » (Dewarrat, 2003 : 54)

Puisque notre compréhension du paysage semble indissociable de ces facteurs circonstanciels, il semble aussi primordial qu'une analyse du paysage fasse état du contexte d'intervention. Mieux connaître l'histoire, les activités et les repères visuels et historiques du village contribuera ainsi grandement à dresser un portrait global de la ville de Carleton.

Activités

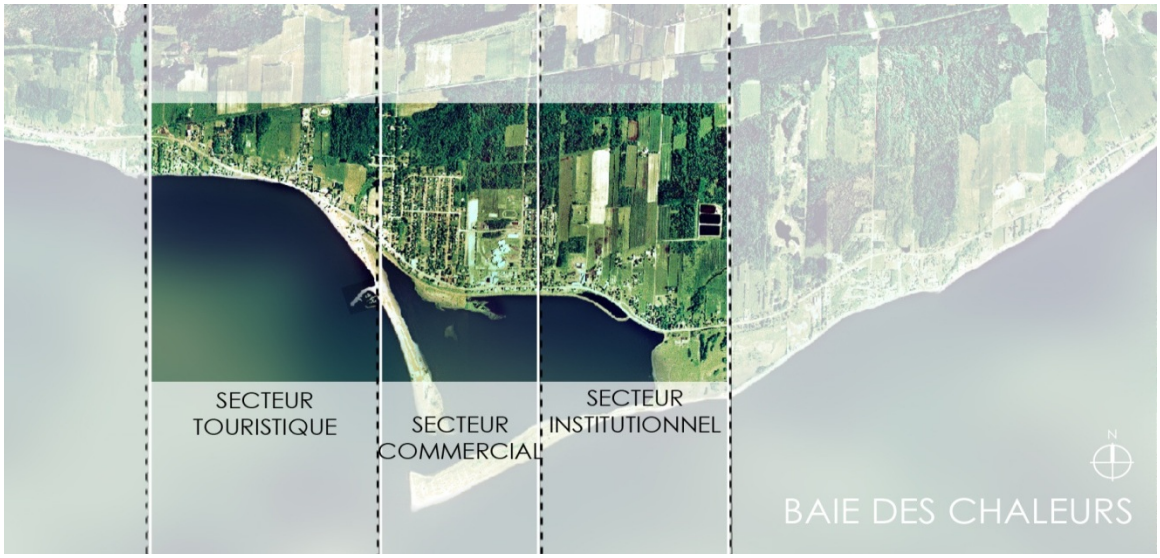

FIGURE 8 : Plan des secteurs d'activités
Source : Google earth

La portion urbaine de la ville de Carleton est principalement composée de trois secteurs d'activités (figure 8). À l'ouest le **secteur touristique** est composé d'un parc hôtelier dans lequel l'hostellerie Baie-Bleu accueille le centre des congrès de la Gaspésie. Ce pôle offre une proximité à la plage et aux principaux attraits touristiques et de villégiature dont la marina, le quai, les installations nautiques, etc. Au centre, le **secteur commercial** est composé d'une bande de commerces le long du boulevard. Il s'étend sur environ deux kilomètres. À l'est, le secteur **institutionnel** comprend l'école primaire, la polyvalente et le centre d'étude collégiale de la Gaspésie et des îles. Au cégep est aussi associé le Quai des arts, qui depuis plusieurs années, stimule l'effervescence culturelle et artistique du milieu. Des services de proximité et des commerces sont aussi aménagés le long du boulevard dans ce secteur de manière à répondre à la demande étudiante. On retrouve ainsi la caisse Desjardins, quelques boutiques, une épicerie et des services de restauration rapide. Les quartiers résidentiels sont quant à eux circonscrits entre la falaise et le Boulevard. Les terrains qui offrent un accès à la Baie étant limités, ils sont principalement investis par la municipalité et des lieux publics.

PAYSAGE AGRICOLE

PAYSAGE DE MONTAGNE

PAYSAGE MARITIME

PAYSAGE RURAL

PAYSAGE RÉCRÉO-TOURISTIQUE

Ces usages variés des espaces contribuent à la description des paysages puisque l'activité amène différentes caractéristiques. On peut dénombrer à Carleton cinq principaux types de paysage (figure 9). Les paysages agricoles correspondent généralement à des champs ou des cultures, ce sont des paysages naturels, mais organisés par l'homme. Les paysages de montagne désignent les paysages marqués par le relief et le profil naturel de la région. Le long de la berge, les paysages maritimes sont fortement marqués par la présence de l'eau, des activités de la pêche et des teintes chaudes du sable et des grés. Les paysages ruraux ou même industriels sont les parties de la ville urbanisées. Ils sont donc composés d'éléments construits par l'homme, des espaces résidentiels et commerciaux. Finalement, les paysages récréotouristiques ont la saveur de l'activité qu'ils accueillent. Cette classification des types de paysage met en évidence le fait que l'usage d'un endroit a beaucoup d'impact sur l'image qu'on s'en fait.

FIGURE 9 : Types de paysage

Source : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel et photographies personnelles

Repères visuels

Certains repères visuels emblématiques (figure 10) sont présents dans le village de Carleton. D'abord, le barachois représente les richesses de la faune et la flore. Il correspond à une portion de la baie qui est entourée par les bras de terres qui se rendent à la mer. Les barachois sont en fait des lagunes littorales. On en retrouve plusieurs sur la rive sud de la Gaspésie, mais celui de Carleton est l'un des plus beaux. Il s'agit d'un des barachois ayant la plus riche réserve d'oiseaux au Québec. Les promenades et tours d'observations sont ainsi à l'honneur au pourtour de cette lagune. Le barachois de Carleton est une ZICO (zone importante de conservation des oiseaux), en plus d'être officiellement reconnu par le ministère du Développement durable, comme un refuge faunique. La ville et ses résidents visent bien entendu la conservation de ce milieu et les aménagements sont développés dans un respect de l'intégrité écologique.

Ensuite, le Quai des arts de Carleton est une fierté parce qu'il a permis durant les années 2000 une importante évolution culturelle. Il s'agit du principal Centre de production et de diffusion culturelle de la Gaspésie. Tel que décrit sur le site de la ville : *« Il vient répondre aux besoins du milieu en étant un véritable carrefour qui contribuera à l'épanouissement éducatif et culturel de toute la population gaspésienne. Le Quai des arts a comme mission première de regrouper les créateurs, diffuseurs, les producteurs et tous les passionnés des arts sous un même toit afin de développer la culture en Gaspésie. »*[1]

L'Église quant à elle se démarque par son gabarit, mais correspond aussi à un repère pour sa valeur patrimoniale. Elle est située au cœur du noyau villageois, juste à côté du Quai des arts.

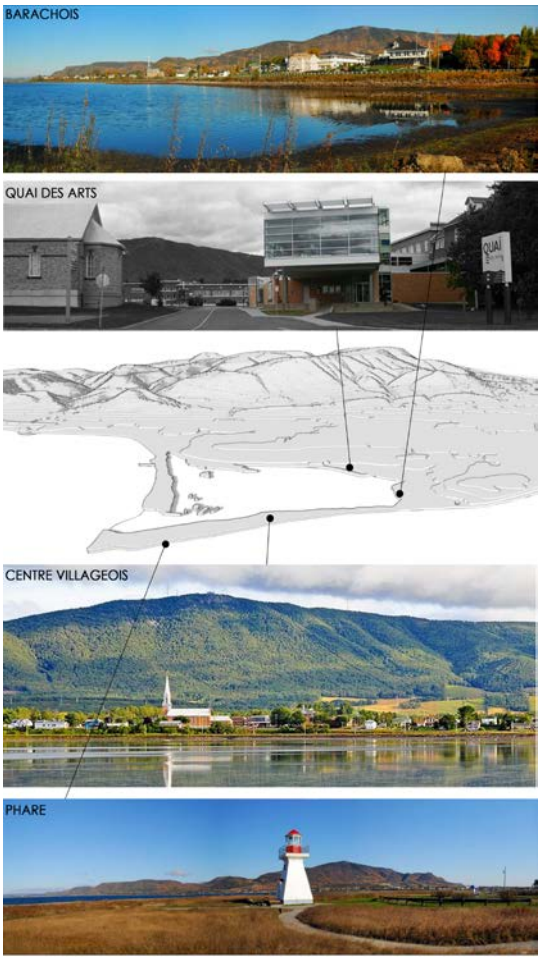

FIGURE 10 : Repères visuels

Source : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel et photographies personnelles

Finalement, le Phare est à l'image de l'usage côtier qui a toujours régné dans la ville de Carleton. Il faut dire que ce village ne fait pas exception, la côte gaspésienne compte de nombreux phares qui ont tous été conservés et qui lorsqu'ils ne sont plus utilisés deviennent souvent des tours d'observations ou sont simplement conservés pour leur beauté et leur référence à la mémoire collective.

Cette analyse des principaux repères du village nous informe que la vocation d'un espace teinte le paysage de ses caractéristiques propres. Le projet se voulant plutôt une occasion de découvrir le paysage tentera de ne pas faire interférence à ces repères en devenant plutôt une opportunité pour les observer.

[1] *Source* : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel : http://www.carletonsurmer.com/

CHAPITRE 3 : PROJET D'ARCHITECTURE : Conception d'une résidence hôtelière en bordure de mer dans la ville de Carleton

---

La présente section décrira le projet d'architecture tel que développé lors de la session Hiver 2012. Tel qu'il a été précédemment expliqué, le parcours permet de mettre en relation de diverses façons l'homme et l'espace. Par transposition, la démarche de création a donc tenté d'explorer de quelles manières l'architecture d'un bâtiment d'hébergement peut mettre en relation l'homme et le paysage. Le parcours permettant de connaître et comprendre l'espace, de découvrir le milieu et de stimuler la mémoire et l'imagination de l'individu, ce sont ces différents pouvoirs qui ont alimenté le projet. Les démarches de recherche et de création se faisant en parallèle durant la session, le présent chapitre constitue un résumé de l'élaboration du projet.

Il est intéressant de constater que depuis longtemps Carleton aspire à être développé architecturalement de manière à faire l'éloge de ses richesses :

> *« Si cette localité était plus connue, elle deviendrait en peu de temps la place d'eau la plus recherchée, le Old Orchard beach de la province de Québec [...] Il n'y a aucun doute que Carleton est destiné à devenir une des parties du pays les plus recherchées comme résidences d'été. Les magnifiques places de bains qu'offre le banc de Carleton ne sont surpassées nulle part, et déjà de nombreux touristes fréquentent ce village et vont y passer les chaleurs d'été. »* (Langelier, 1884:32)

3.1 Choix du site

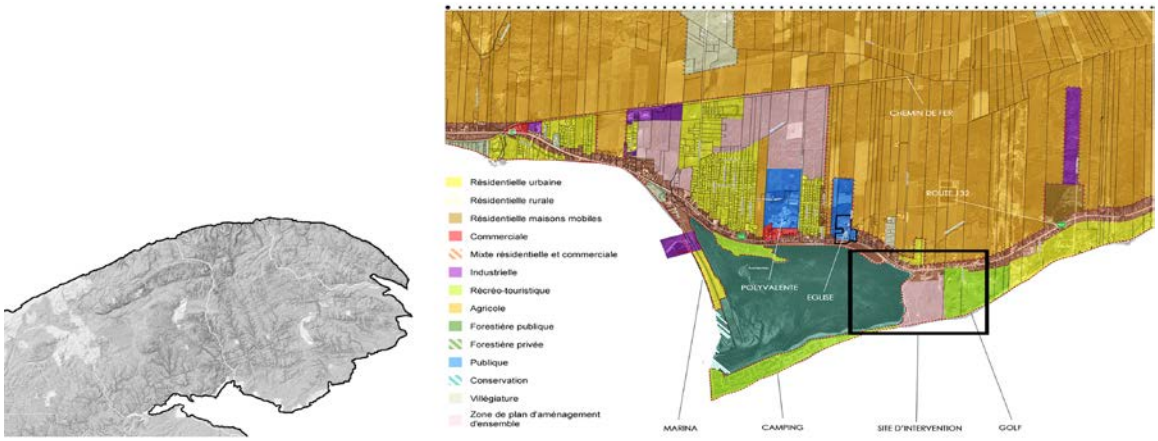

FIGURE 11 : Carte de l'affectation et emplacement du site

Source : Alain Bernier de la Ville de Carleton-Sur-Mer

Le site retenu pour le projet de résidence hôtelière correspond au terrain de 45 acres situé entre le golf et le camping municipal (figure 11). Le centre de Thalassothérapie Aqua-Mer a, il y a quelques années, témoigné l'intérêt d'agrandir le centre et d'offrir davantage d'hébergement. Les propriétaires du centre décrivent le projet comme un village santé. Ils prévoient la création de parcours santé, d'installations diverses et d'animations aquatiques et publiques en plus d'augmenter l'offre en hébergement. Le centre recherche actuellement des investisseurs qui aimeraient développer le projet. Une volonté d'aménagement de ce secteur est donc déjà présente dans l'esprit de la communauté.

On remarque aussi en discutant avec les représentants de la ville que d'autres intentions de développement d'installations publiques et d'activités sont en cours. [1]Partant de cette vision des choses et de la démarche de création impliquant l'exploration du thème de la promenade, trois principales échelles de parcours seront développées pour soutenir l'aménagement du site et les stratégies d'interventions. Le projet dans cet essai sera donc décrit suivant ces trois séquences inspirées par les écrits de Norberg-Schulz.

[1] Monsieur Alain Bernier, responsable du développement économique et touristique de la Ville de Carleton-Sur-Mer, a entre autres mentionné l'intention de mettre en valeur les sentiers pédestres existants, de réaménager le secteur de la plage pour qu'il supporte davantage d'activités et d'aménager autrement la promenade des Acadiens qui longe le camping et d'en reconfigurer la halte.

3.2 Programme

Les citoyens et intervenants de la ville ont soulevé des besoins de nature très différente. Malgré l'explosion culturelle des dernières années, plusieurs jugent que le Quai des arts ne suffit plus à soutenir adéquatement le potentiel des activités culturelles et créatives de la ville. Des lieux de création et d'exposition manquent. Les quelques galeries d'art ne répondent plus à la forte demande. La culture locale récemment en pleine expansion devrait donc aux yeux de la population être davantage soutenue. D'un autre côté, il reste primordial d'entretenir les occasions de découverte du paysage qui est une fierté du village de Carleton, en plus d'être une raison dominante de la venue d'une clientèle touristique. Il en ressort donc des intentions de la ville et des désirs des résidents qu'une résidence hôtelière accompagnée d'un lieu d'échange n'aurait pas un programme architectural rigide et fixe. Il s'agirait davantage d'un espace où convergeraient différentes fonctions flexibles qui subiraient des adaptations selon la saison. Rappelons qu'un des défis majeurs d'une intervention à caractère touristique et de villégiature dans le village de Carleton est de parvenir à élaborer un programme qui en plus de répondre aux besoins actuels et réels du village permet de stimuler l'économie en visant une clientèle de passage tout en offrant des espaces publics connexes qui sauront refléter les valeurs locales. Le programme tente donc de répondre à ces défis en faisant cohabiter des fonctions privées et publiques rejoignant ces deux clientèles.

La résidence hôtelière propose ainsi un bâtiment d'accueil qui concentre les fonctions publiques et duquel les parcours menant aux résidences privées débutent. Le bâtiment est développé sur deux étages et comprend la réception de l'hôtel, des espaces de rangement, un café bar, un espace jeunesse, une salle de conférence, un atelier d'artiste, des salles d'expositions et des aires de repos extérieurs. Ces espaces multifonctionnels ouverts à la communauté pourront ainsi accueillir différents évènements culturels ou artistiques. Le besoin d'espaces de rencontres et d'activités fait pression sur la ville depuis quelques années et la collaboration entre les institutions et la flexibilité des espaces est encouragée considérant l'insertion dans une petite ville. Tel que décrit dans la politique familiale de la ville (ANNEXE 5), il est aussi très important d'offrir des espaces riches accessibles au public de manière à encourager les familles, par des services et une qualité de vie remarquable, à s'installer à Carleton.

Le projet propose aussi une offre en hébergement convenant à une clientèle diversifiée. Au total, 36 résidences sont offertes, subdivisées en 4 typologies singulières qui permettent une relation au paysage unique. Le programme vise d'une part à offrir des services attrayants pour la clientèle de la résidence, mais aussi combler une demande en services communautaires manquant à la ville.

Le projet d'hébergement ne correspond pas aux hôtels classiques actuellement implantés à Carleton. Les fonctions sont éclatées, permettant une plus libre exploration du thème du parcours. Chacune des résidences est individuelle. L'arrivée implique de passer au bâtiment public d'accueil pour procéder à l'enregistrement et ensuite des tracés dirigent la clientèle vers leur lieu d'hébergement. Les différents parcours aménagés sur le site permettent fonctionnellement de connecter les activités, mais sont aussi l'occasion de découvrir l'espace. Les parcours principaux sont précis, alors que les parcours secondaires sont moins définis laissant libre place à l'exploration et la contemplation. Un trajet est suggéré, mais il est possible d'accéder aux hébergements de différentes manières.

Globalement, la mission du projet est de : concevoir un hôtel dans la ville de Carleton-Sur-Mer pour les visiteurs et résidents, qui par la thématique du parcours, incite à la découverte et redécouverte des richesses du paysage. Les enjeux principaux concernent les circulations, les ambiances, les interactions, l'identité des lieux, l'intimité, le confort et la flexibilité. Les objectifs (ANNEXE 6) relatifs à ses enjeux ont été formulés dans la perspective d'offrir des espaces publics, semi-publics et privés qui répondent d'une part à la recherche de confort et de divertissement du touriste de passage et d'autre part au défi d'offrir des équipements de qualités qui correspondent aux valeurs de la collectivité.

3.3 Parcours et espaces publics

Pour décrire le projet dans son ensemble, trois niveaux de parcours (figure 12) et les enjeux et stratégies qui y sont associés seront principalement décrits. Chacune des échelles de parcours correspond aux notions déjà décrites et initialement développées par Norberg-Schulz.

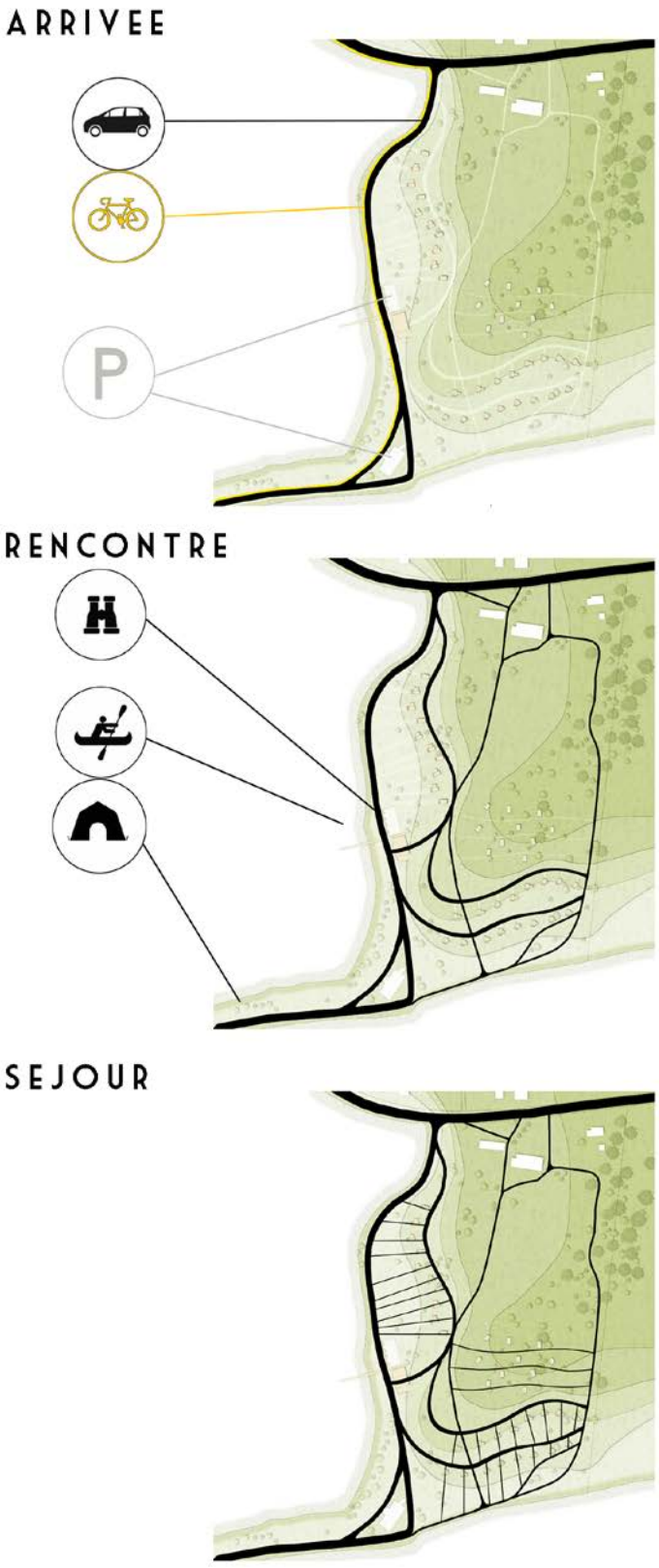

FIGURE 12 : Schéma des parcours

Parcours primaire – L'arrivée

Le parcours d'arrivée correspond à la première impression du site et donc son accès. C'est le parcours inévitable qui doit être fonctionnel. L'arrivée présente pour Norberg-Schulz une double signification : la reconnaissance du lieu et de son identité, puis la pénétration dans ce lieu.

Parcours secondaire – La rencontre

Les parcours secondaires correspondent à la rencontre. Il s'agit des différents itinéraires que les gens vont emprunter pour se rendre aux points d'intérêts. Ce sont les parcours qui relient les attraits, les activités ou les différentes fonctions et qui permettent une première découverte des ambiances du site. La rencontre consiste en l'expérience du lieu au sens de ses qualités sensorielles et de son ambiance.

Parcours tertiaire – Le séjour

Les parcours tertiaires sont les trajets empruntés de façon aléatoire ou exploratoire. Il s'agit aussi de la période d'accord entre le lieu et la communauté faisant référence à la mémoire collective. Pour Norberg-Schulz, il faut habiter un lieu pour le comprendre.

Parcours primaire – L'arrivée

Sur le site, le parcours d'arrivée correspond au passage par la 132 à une rue aménagée (figure 13). L'enjeu étant les accès, la stratégie est de proposer un aménagement de la rue principale qui facilite l'accès des voitures, mais aussi l'accès des piétons et des cyclistes. Actuellement, les gens qui se rendent sur le site en vélo empruntent une piste non définie. La proposition d'aménagement consiste à implanter une piste cyclable du côté de la berge puis d'ajouter des espaces de stationnements (figure 14).

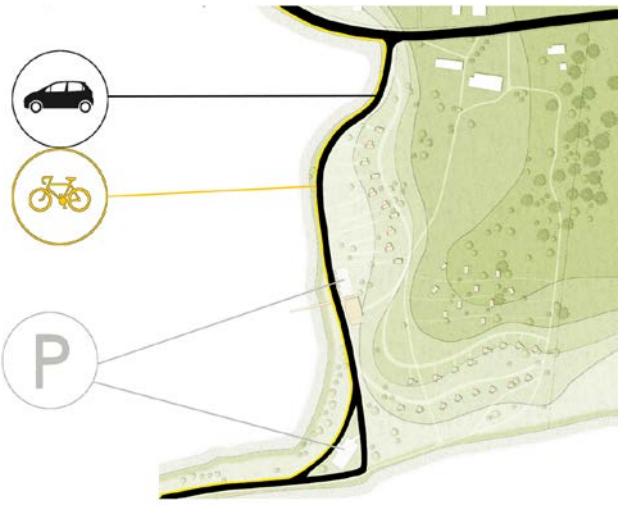

FIGURE 13 : Parcours primaire

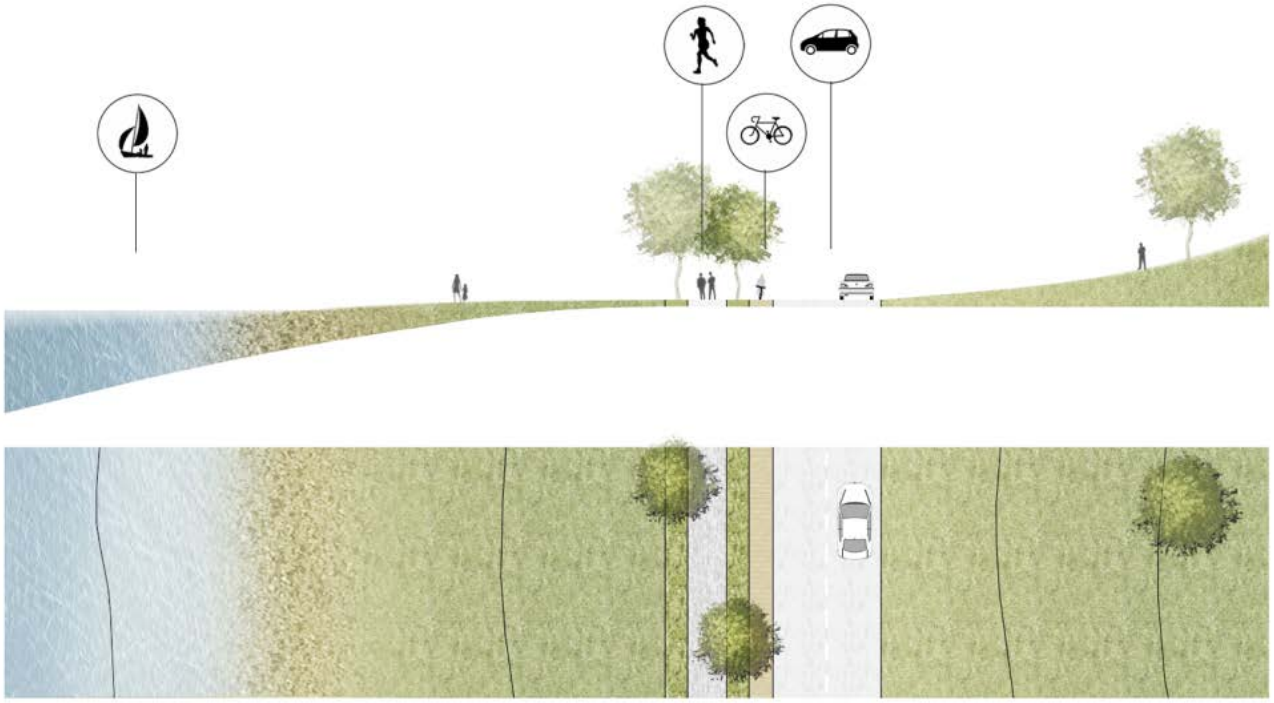

FIGURE 14 : Coupe de la rue

Parcours secondaire – La rencontre

Certains parcours connecteurs d'activités étaient déjà tracés sur le site. Globalement, il s'agit de raccourcis fréquemment empruntés pour passer de la 132 à la mer ou à la pointe. D'autres parcours ont aussi été ajoutés pour relier les différentes propositions d'hébergement (figure 15). La stratégie dans ce cas-ci est principalement de mettre en valeur les activités déjà présentes et d'en ajouter des nouvelles de sorte à les diversifier. Un quai déjà existant fait actuellement la location de pédalos et kayaks. Ce quai sera repris et prolongé dans le projet.

FIGURE 15 : Parcours secondaire

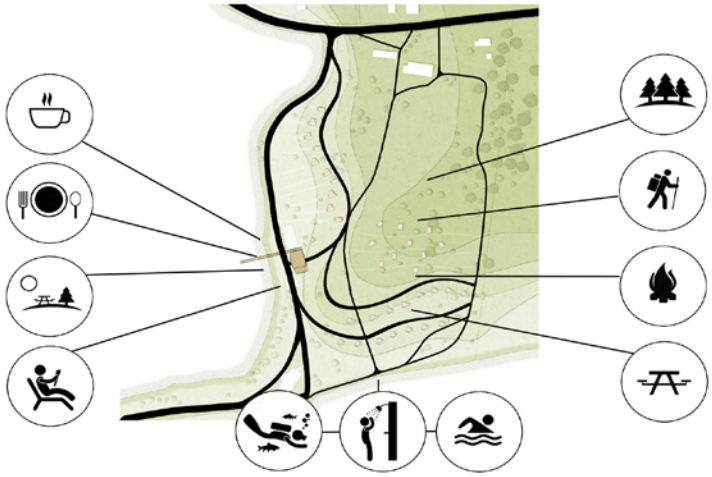

Le projet propose un bâtiment d'accueil situé en bordure de site qui soit facilement accessible par la rue principale (figure 16). Le bâtiment est prolongé d'une terrasse qui devient aussi un quai et qui reprend l'emplacement du quai actuel. La situation permet à la terrasse d'avoir une vue d'ensemble entre la mer et les montagnes. Il a été placé à cet endroit d'une part pour l'accès, mais aussi parce qu'il s'agit d'un des points de vus du site qui permet de comprendre la silhouette du paysage de Carleton dans son ensemble. Alors que la plupart des bâtiments publics à Carleton sont implantés face à la mer, celui-ci a une vue du barachois, de la mer et des montagnes à la fois.

FIGURE 16 : Perspective du bâtiment d'accueil

Des espaces de stationnements sont prévus d'un côté du bâtiment d'accueil et de l'autre côté une terrasse publique se déploie (figure 17). Cette grande terrasse sert d'une part à connecter la partie haute et basse du site plus facilement, mais elle devient aussi un espace public flexible. Un plateau situé sur la terrasse est réservé pour dégager de l'espace près du mur d'escalade inséré sur la façade du bâtiment. Le quai quant à lui connecte directement la berge, la rue et le bâtiment d'accueil. Un espace de rangement pour la location du matériel est aussi prévu. En plus d'équipement nautique, des raquettes et skis de fond pourraient être ajoutés pour permettre la pratique d'activité sportive durant l'hiver.

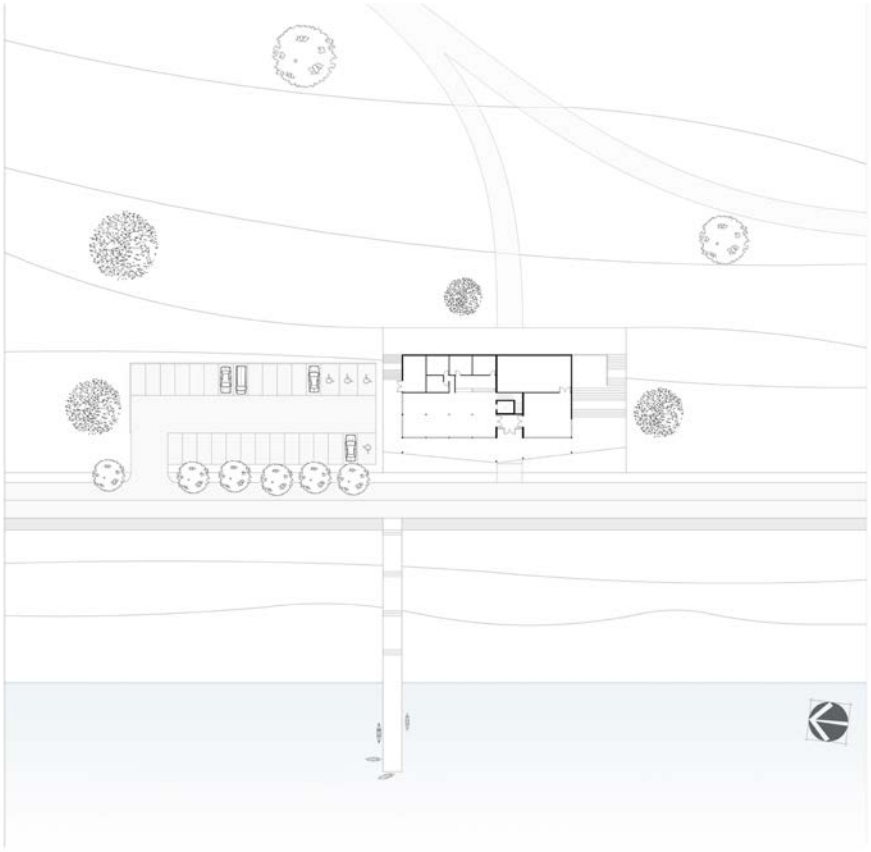

FIGURE 17 : Plan d'ensemble du bâtiment d'accueil

FIGURE 18 : Élévations du bâtiment d'accueil

Tel que décrit dans le programme, le bâtiment accueille plusieurs fonctions. La réception de l'hôtel, le café-bar, l'espace jeunesse et la salle de conférence sont situés au rez-de-chaussée. L'entrée principale étant au centre du bâtiment, elle distribue les fonctions et permet de protéger une grande terrasse extérieure faisant face au barachois (figure 18). À l'étage, on retrouve les espaces d'exposition et de création. Ces espaces se déploient sur un grand balcon à l'avant et sur un espace extérieur protégé à l'arrière. L'espace étant laissé libre, il peut s'adapter à différentes sortes de rencontres ou d'expositions (figure 18 et 20).

FIGURE 19 : Plans des étages

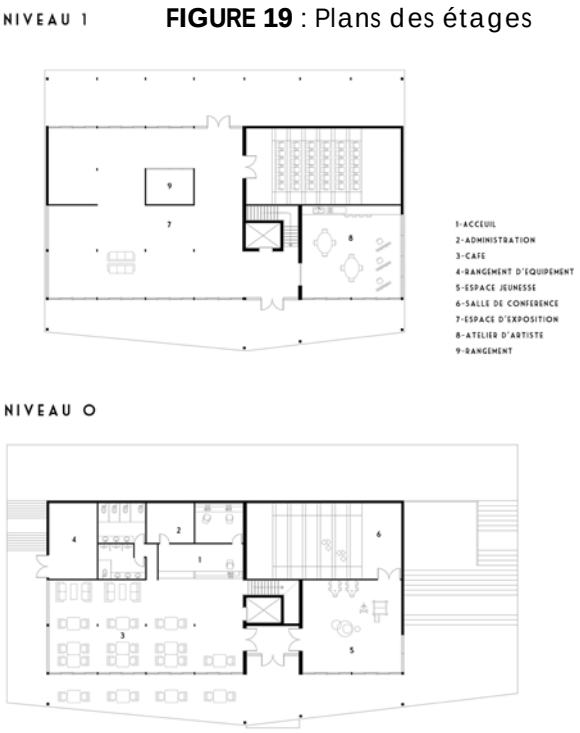

FIGURE 20 : Coupe perspective

En résumé, la stratégie de développement du bâtiment d'accueil est d'amener de nouveaux attraits qui seront utilisés par les clients du site en plus des habitants de la ville de Carleton et ses environs. On remarque notamment de nouveaux attraits comme le mur d'escalade ou les espaces récréatifs et de création en plus de mettre en valeur et faciliter des activités déjà existantes comme les sports nautiques.

Dans son ensemble, le bâtiment se veut simple et épuré, l'idée étant d'offrir des espaces généreux et flexibles qui permettent un contact direct avec l'extérieur. Le grand quai linéaire et les formes rectilignes de l'architecture se veulent un rappel de l'horizontalité du paysage maritime.

Puisqu'il est aménagé en longueur, le bâtiment facilite aussi la traversée d'une portion du site qui permet de découvrir ses principales textures (figure 21). En passant de la berge à l'intérieur du site.

FIGURE 21 : Axonométrie de l'espace public

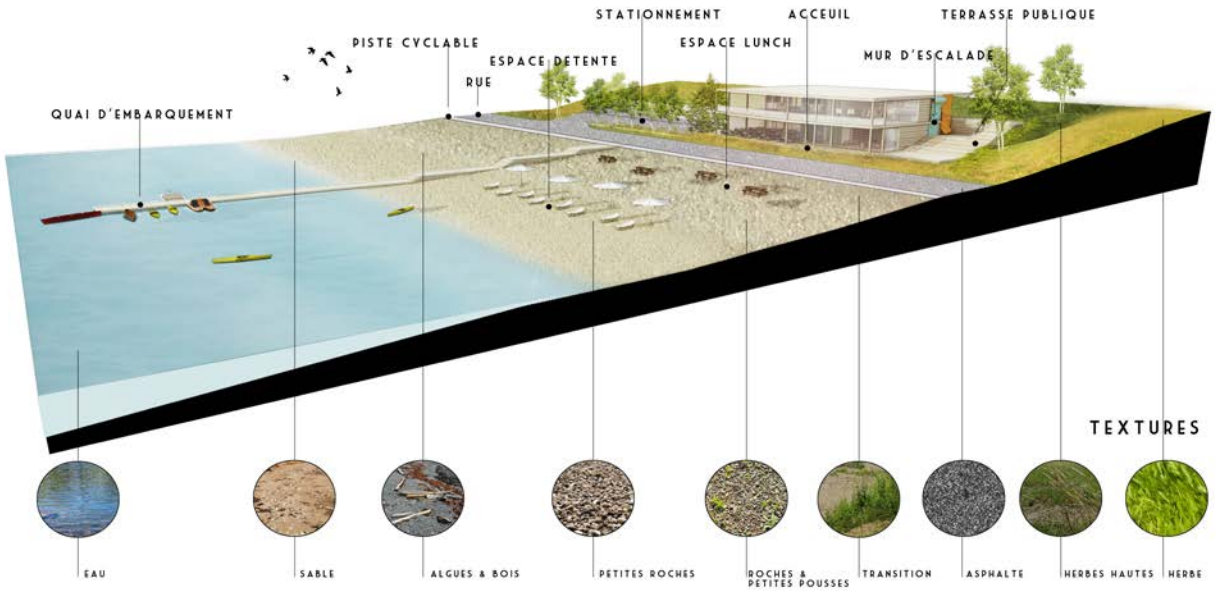

3.4 Les résidences

Parcours tertiaire – Le séjour

Pour ce qui est des parcours tertiaires, c'est-à-dire les parcours exploratoires et qui font davantage référence à l'imagination et la découverte, la stratégie est d'offrir des typologies d'hébergement qui offrent différentes relations au site et au paysage (figure 22). La stratégie principalement développée pour cette échelle de parcours est donc plus fine.

FIGURE 22 : Plan masse

Deux stratégies d'implantation ont principalement été élaborées de façon à dégager les résidences et d'offrir un plus grand contact avec la nature et des vues plus profondes (figure 23).

FIGURE 23 : Stratégies d'implantation

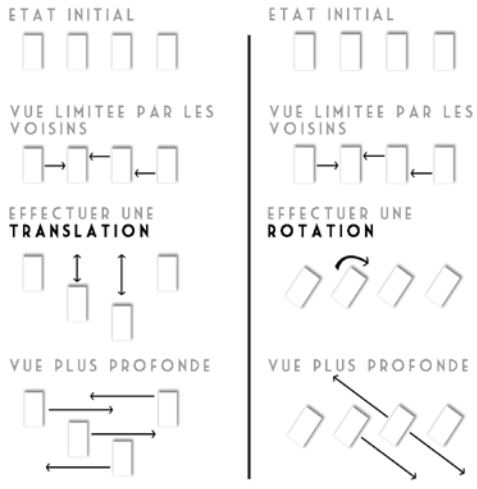

L'une des stratégies consiste en des translations. Elle a été utilisée pour les résidences qui font face au barachois.

L'autre stratégie consiste à effectuer des rotations qui permettent aux résidences d'être décalées les unes par rapport aux autres. Comme l'expriment les schémas, l'idée est de créer plus d'intimité en offrant aux résidences une certaine distance par rapport à son voisin.

Le site est investi par 4 typologies différentes qui sont distribuées par des parcours sur le site (figure 24).

La disposition des résidences de façons éclatée contribue aussi à la découverte par des parcours sinueux. La topographie implique donc de devoir monter pour se rendre jusqu'à sa résidence. Les cabines situées sur la portion la plus haute du site bénéficient donc d'un parcours qui fait référence aux activités pédestres déjà développées dans la région. En étant à différents niveaux et positionner diversement sur le site chacune des résidences obtient un contact unique avec le paysage.

FIGURE 24 : Vue d'ensemble à vol d'oiseau

Les 4 modèles seront présentés exhaustivement. Dans chacun des cas une attention particulière étant portée sur le contact avec le paysage, le parcours intérieur et la disposition du mobilier et des fonctions en mode contemplation.

Modèle A

FIGURE 25 : Vue extérieure modèle A

La première typologie (figure 25 et 26) est la plus spacieuse avec ses 85 mètres carrés. Elle peut accueillir des familles ou couples d'amis. Les espaces de vies sont situés au rez-de-chaussée et les chambres sont à l'étage. L'intention était d'offrir des typologies diversifiées. Certaines sur deux étages, d'autres de pleins pieds. Le paysage peut ainsi être découvert aussi par le parcours d'un niveau à l'autre. Ces typologies ont d'un côté un contact visuel avec le barachois et de l'autre côté une vue sur la montagne et les reliefs du paysage.

FIGURE 26 : Plans et élévations modèle A

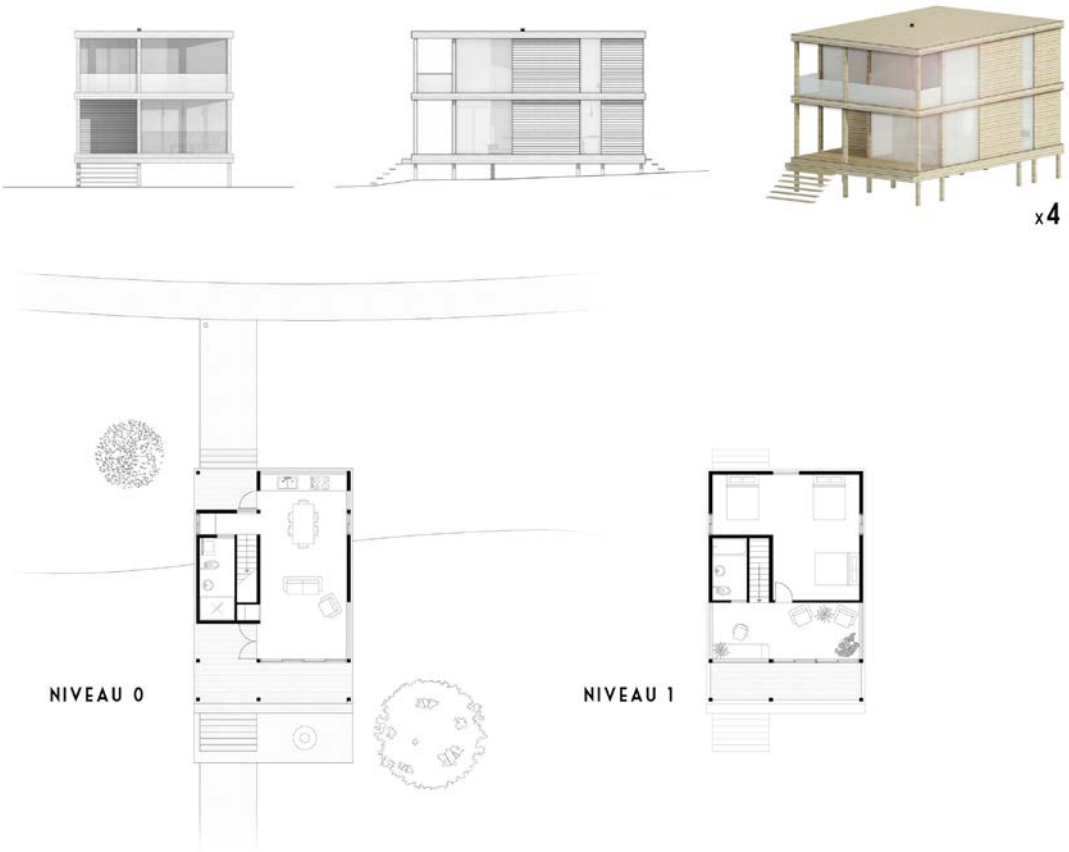

Le concept des espaces intérieurs (figure 27) consiste à offrir de généreuses portions vitrées et matériaux épurés qui concentrent l'attention sur les paysages extérieurs. Une attention particulière a été portée en plan pour que la cuisine, la salle à manger et le salon soient orientés de façon à inciter la contemplation.

FIGURE 27 : Vue intérieure modèle A

Modèle B

FIGURE 28 : Vue extérieure modèle B

Le deuxième modèle (figure 28 et 29) de 70 mètres carrés est lui aussi sur deux étages. Tout comme la typologie précédente, elle est située du côté du barachois. Pour ce modèle, la chambre des maîtres est au rez-de-chaussée et la chambre des enfants ou des invités est à l'étage. Les espaces de vies bénéficient d'un plafond très haut et d'une généreuse portion vitrée (figure 30). Toutes les typologies sont sur pilotis et construite en bois, faisant référence au mode de

construction des habitations de bordures de mer typique de la Gaspésie. Les balcons et terrasses sont principalement face à l'eau. Les résidences étant surélevées, un espace est dégagé, permettant d'entreposer du bois ou du matériel comme les canots ou les kayaks. À l'avant de chaque résidence une portion asphaltée est aménagée de manière à permettre les feus extérieurs. Les résidences offrent donc des espaces intérieurs et extérieurs aux différents niveaux d'intimité permettant aux clients d'occuper l'espace selon leurs propres besoins.

FIGURE 29 : Plans et élévations modèle B

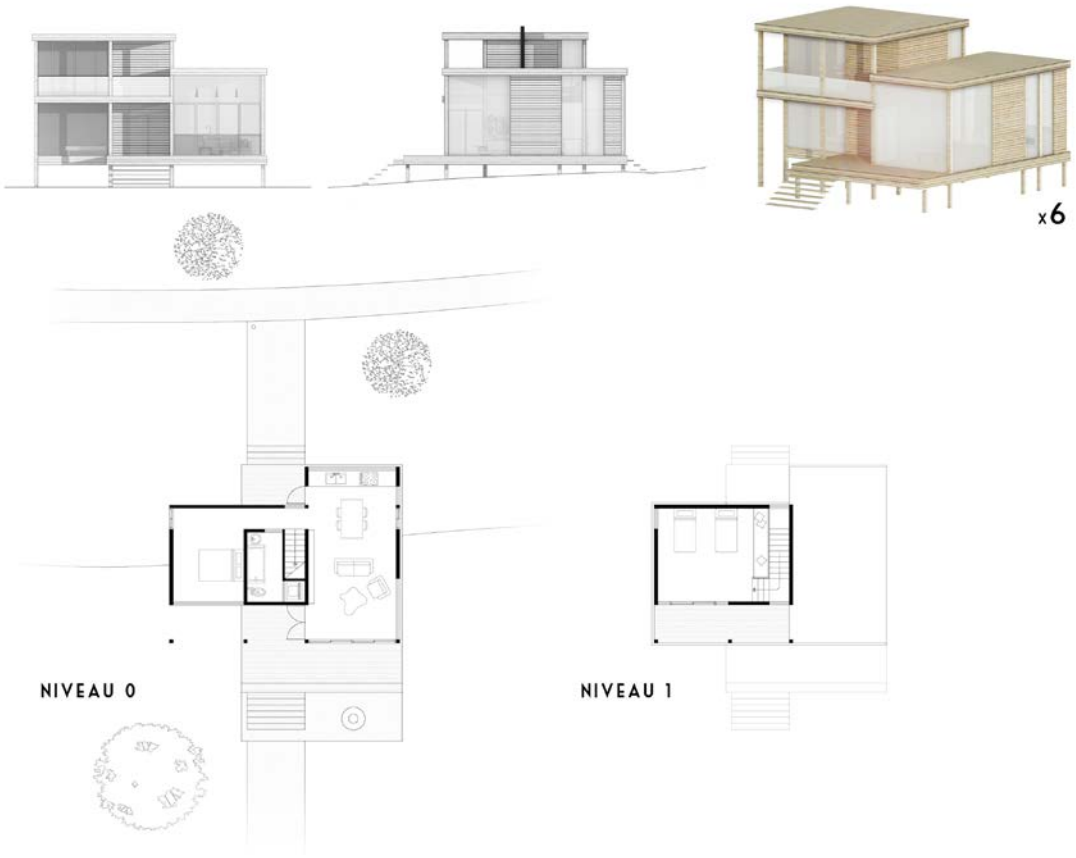

FIGURE 30 : Vue intérieure modèle B

Modèle C

FIGURE 31 : Vue extérieure modèle C

Cette typologie (figure 31 et 32) est offerte avec une ou deux chambres. Le modèle à une chambre faisant 42 mètres carrés et celui à deux chambres faisant 53 mètres carrés. D'un côté, on retrouve les espaces de vie entièrement ouverts sur l'extérieur et de l'autre côté les espaces privés correspondant aux chambres. Les plans intérieurs ont été développés à partir d'un même modèle qui a subi des modifications de sorte à adapter les typologies à différentes clientèles. Dans chacun des cas, l'idée était aussi d'offrir des vues traversantes qui permettent de comprendre le paysage dans son ensemble et qui d'un point de vue environnemental permettent une ventilation naturelle (figure 33).

FIGURE 32 : Plans et élévations modèle C

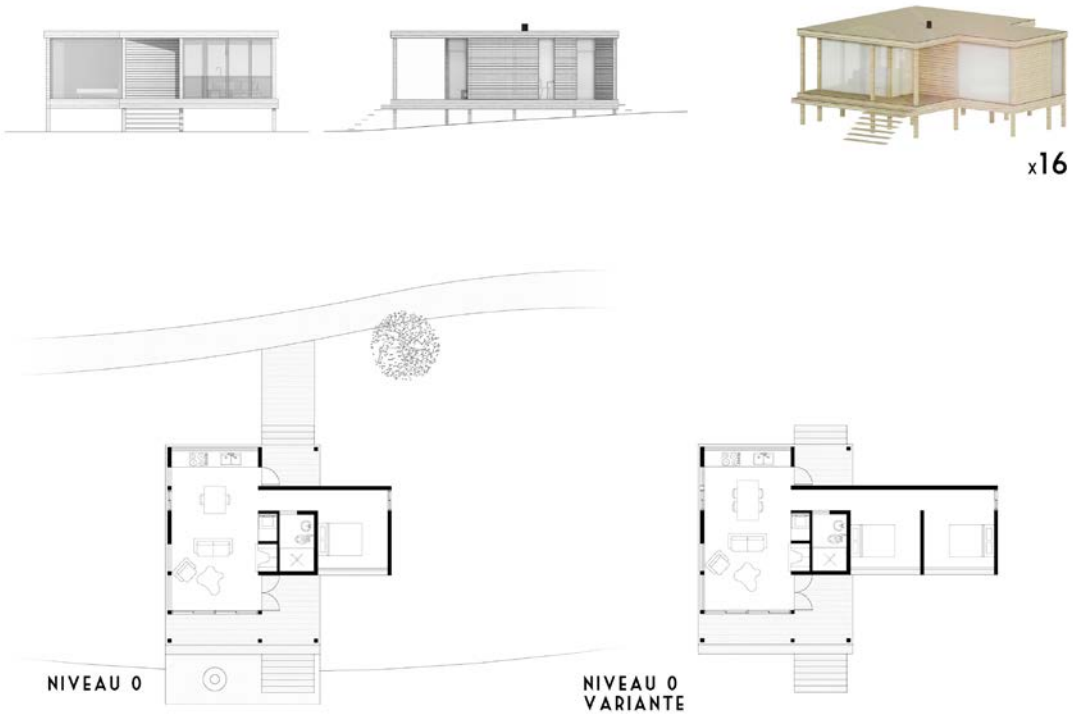

FIGURE 33 : Vue intérieure modèle C

Modèle D

FIGURE 34 : Vue extérieure modèle D

La dernière typologie (figure 34 et 35) est quant à elle située sur la partie haute du site. Les tracés permettant d'y accéder son laisser libres et tendent à laisser le visiteur découvrir le milieu. Il s'agit dans ce cas de cabines de 30 ou 35 mètres carrés. Les espaces sont minimalistes et l'intérieur contient le strict minimum (figure 36).

Le projet dans son ensemble s'est développé dans un respect du site. Les résidences sur pilotis permettent à la végétation existante de rester telle quelle.

FIGURE 35 : Plans et élévations modèle D

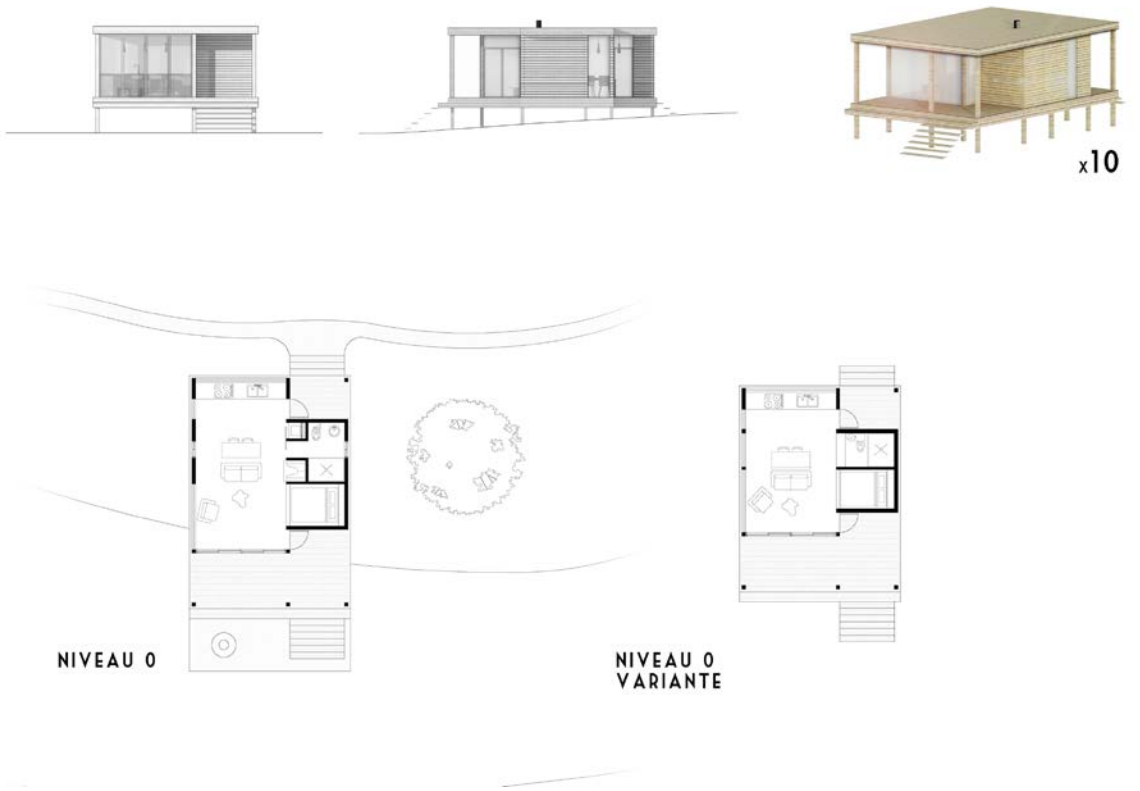

FIGURE 36 : Vue intérieure modèle D

RETOUR CRITIQUE SUR LE PROJET

La réalisation de cet essai (projet) étant désormais complétée, il est intéressant de poser un regard critique sur l'ensemble de la démarche et du processus de conception. J'ai trouvé particulièrement enrichissant l'expérimentation de la réflexion analogique comme méthode dans le cadre de cet essai (projet). Ce mode de pensée visant à mettre en lumière les similitudes entre les thèmes en plus de faire émerger de nouvelles façons d'aborder le problème, s'est avéré riche et éducatif. Comme l'annonce Chupin, les analogies permettent une exploration dynamique durant la conception :

> « *Figures du discours, pensée visuelle, pensée tectonique, hypothèses ou raisonnements, les analogies œuvrent au projet et œuvrent également par le projet. Elles concourent aux étapes fondamentales de la conception et de la réalisation et agissent comme autant de transmissions, de relations, de connaissances en acte qui déterminent les niveaux de pertinence d'un projet tout à la fois construit par et instructeur de connaissances plurielles.* » (Chupin, 2010)

Le thème du parcours a quant à lui permis de suivre une ligne directrice. Les prôneurs de la pensée analogique suggéraient d'établir un point de départ ou une toile de fond qui permettrait à la pensée analogique de s'opérer adéquatement et selon une base stable. S'inspirer de ce thème et le confronter au paysage, contexte et enjeux du projet et du milieu d'intervention a donc défini le parti architectural et précisé la démarche et les intentions du projet. Les lectures sur les théories entourant le thème du parcours ont rapidement confirmé la justesse de cette piste d'exploration pour un projet qui s'implante dans un contexte tel que celui du grandiose paysage de la ville de Carleton. Cette réflexion a aussi teinté la suite du projet en mettant en évidence l'importance des sensations de l'individu et de son rapport au paysage.

La dynamique de mise en relation une fois enclenchée doit cependant être interrompue par des périodes de réflexions. Les nombreuses lectures faisaient émergées d'autres thèmes et pistes qui auraient certainement pu nourrir le projet. Il s'agissait d'explorer les avenues qui semblaient les plus probantes sans s'égarer. Comme le mentionne Chupin, la réflexion analogique qui s'inspire de connexions

entre deux thèmes conduit le créateur dans sa démarche, mais ne promets pas de résultats précis ou même prévisible : « *Certaines, accompagnent le mûrissement d'un projet, d'autres s'imposent d'elles-mêmes, après le surgissement de l'édifice, à l'encontre parfois des intentions premières. Il se trouve des analogies trop littérales et trop visibles, tandis que d'autres n'émergent qu'à la suite d'explications et d'analyses fouillées.* » (Chupin, 2010 : 35) La méthode est certes organisée, mais il s'agit fondamentalement d'un processus d'exploration.

La thématique du parcours a pour sa part énoncé de façon concrète et imagée l'importance du paysage, mais le développement d'un projet dans la communauté de Carleton rendait, par son contexte, essentielle une analyse paysagère. S'il allait de soi qu'une analyse du paysage et du contexte local soit abordée, il semble tout de même que la thématique du parcours a enrichi le propos et permis d'aborder le projet d'un angle nouveau. Les analyses paysagères, comme le mentionne Flatrès-Mury, ont néanmoins la limite d'être partiellement formulée par le subjectif. Le paysage évoque pour chacun des sensations différentes, et l'interprétation que j'en ai faite était nécessairement teintée par mes souvenirs et mon attachement à la région.

Dans l'ensemble, les critiques invités ont trouvé l'essence du projet convaincante. Les résidences très simples offraient une bonne insertion au milieu et permettaient de bien contempler l'environnement. Une amélioration notable a été marquée par rapport à la dernière critique. La simplicité des habitations, bien que justifiée selon le contexte a tout de même été source de questionnements. Certains invités ont suggéré qu'elles pourraient être davantage élaborées et que l'architecture pourrait être davantage au service du milieu. Les toitures ont notamment été évoquées. Dans une hypothétique poursuite du projet, travailler différemment les toitures constituerait certainement une occasion nouvelle d'exploration des différentes ambiances intérieures.

Le bâtiment d'accueil à lui aussi permit d'amener de nouvelles activités stimulantes dans le secteur et des opportunités de rencontre nouvelles. L'objectif du bâtiment de mettre en valeur et offrir de nouvelles occasions de divertissement a donc été atteint, permettant aussi par son déploiement d'accéder facilement au barachois par un parcours linéaire de découvertes des différentes textures et couleurs du milieu. Ce prolongement des parcours et des fonctions sur l'extérieur aurait cependant pu être poussé davantage. Il est vrai

que si le projet comprenait une autre phase, le bâtiment public et ses espaces associés pourraient prendre plus d'ampleur. Une autre piste d'exploration aurait aussi été de situé le bâtiment d'accueil plus en entrée de site. Les parcours déployés donnant accès aux diverses fonctions et résidences auraient ainsi été différents.

Il y a donc énormément de pistes autres qui auraient pu être empruntées et qui auraient fait en sorte que le projet évolue d'une autre façon. Je pense aussi que dans le cas d'un projet de longue haleine, la réflexion par analogie a été très bénéfique dans le sens où elle permettait aux idées de se confronter et de s'actualiser. Elle a aussi permis d'établir un langage qui a guidé la conception et définit les différents niveaux du projet, passant du général au particulier et du public au privé. C'est notamment, en instaurant une organisation selon trois échelles d'intervention et de parcours (arrivée, rencontre, séjour), que le projet a réellement pu se préciser.

Le projet comportait une autre limite de taille liée à son contexte : l'arrimage des désirs de la ville, des résidents et des touristes. La démarche de recherche création inspirée par l'analogie et la lecture du paysage décrite par Norberg-Schulz ont constitués une excellente piste de départ et d'exploration, mais dans ce genre de contexte il s'agit d'un très gros défi que de répondre aux attentes de tous. Ce projet a donc principalement tenté de démontrer les façons dont l'architecture analogue et une démarche inspirée par le thème du parcours peuvent créer une architecture respectueuse du milieu et qui incite à la découverte et redécouverte du paysage.

CONCLUSION

En résumé, le thème du parcours a été générateur de la démarche, le site et son paysage une occasion de l'explorer et le projet de résidence hôtelière une manière de mettre en forme et de repenser les notions déjà soulevées. Une des attentes était de découvrir par cette approche des moyens différents d'aborder le projet en architecture. L'architecture est un art qui met directement l'homme en relation au milieu. Elle doit être porteuse de sens, d'émotions et de découvertes. Il était donc aussi espéré à travers cette démarche de trouver, par le biais du thème du parcours, des réponses et moyens de générer ce savoir et cette richesse sur l'individu, la ville et le paysage. Après discussion avec des représentants de la ville de Carleton, il semblait aussi que ce soit le bon moment de réfléchir aux orientations de développement que peut prendre la ville.

BIBLIOGRAPHIE

- Albrecht, D. (2002) *New hotels for global nomads*, New-York : Merrell
- Allard, M-E. (2008) *Genius Loci - Vers la requalification de l'identité d'un lieu: marché public à Carleton-sur-mer,* Essai (projet) de fin d'études en architecture, École d'architecture, Québec : Université Laval
- Avocat, C. (1982) « Approche du paysage ». Revue de géographie de Lyon. Vol. 57, n°57-4, p. 333-342.
- Bachelard, G. (1992) *La poétique de l'espace*. Paris : Presses universitaire de France
- Berger, G. (1979) *Recherches sur les conditions de la connaissance : essai d'une théorie pure*. New-York : Garland
- Berque, A., Conan, M. Donadieu, P. Lassus, B. et Roger, A. (1994). *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Seyssel : Champ Vallon,
- Bourgeois, O. (2006) Paysage séquentiel : re-qualitfication d'un paysage madelinot par une architecture analogue – *domaine d'artistes, Cap-aux-Meules, îles de la Madeleine*, Essai (projet) de fin d'études en architecture, École d'architecture, Québec : Université Laval
- Chang, G. (2006) *Hotel as home: the art of living on the road*. New York : Princeton Architectural Press
- Chupin, J-P. (2010) *Analogie et théorie en architecture : de la vie, de la ville et de la conception, même*. : Montréal : Projet et Théorie
- Conan M. (1990) *Concevoir un projet d'architecture*. Paris : L'Harmattan
- Curtis, R. (2001) Hotel : interior structures. Chichester : Wiley-Academy
- Dewarrat, J-P. (2003) *Paysages ordinaires, de la protection au projet.* Sprimont : Pierre Mardaga
- Flatrès-Mury, H. (1982). « Analyse et évaluation des paysages ». Revue de géographie de Lyon. Vol. 57, n°57-4, p. 343-363.
- Gubler, J. (2003) *Motion, émotions: thèmes d'histoire et d'architecture*, Paris Infolio : Archigraphy.
- Herbert, J.M. (2001) Hips hotels France. New York : Thames & Hudson
- Jenger, J. (1993) Le Corbusier. L'architecture pour émouvoir. Paris : Gallimard
- Kant, I.(1967) Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ? Paris : Vrin
- Loidl, H-W. (2003) Opening spaces : design as landscape architecture. Basel : Birkhauser- Publishers for architecture
- Norberg-Schulz, C. (1971) *L'art du lieu, architecture et paysage, permanence et mutation*, Paris : Le Moniteur.
- Peter, C (2003) Le Corbusier & the Architecture of Reinvention. London : Architectural association
- Richards, S. (2003) Le Corbusier and the concept of Self. New Haven : Yale University Press
- Rousseau, J-J. (1966) Emile ou l'éducation, Paris : Flammarion
- Sander, E. (2000) *L'analogie, du naïf au créatif – Analogie et catégorisation* Paris : L'Harmattan
- Sbriglio, J. (2008) Le Corbusier la villa Savoye. Paris : Birkhauser
- Sullivan, L-H (1957) The Autobiography of an idea (1924). New-York : Dover
- Thiel, P. (1996) *People, Paths, and purposes ; Notations for a participatory Envirotecture*. Seattle : University of Washington Press

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 – CARTE DE LA RÉGION GASPÉSIENNE
ANNEXE 2 – CARTOGRAPHIE – BAIE DES CHALEURS
ANNEXE 3 – MORPHOLOGIE
ANNEXE 4 – Photographies des activités récréatives
ANNEXE 5 – EXTRAIT DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE
ANNEXE 6 – OBJECTIFS DU PROJET
ANNEXE 7 – CARTE DU MILIEU PHYSIQUE
ANNEXE 8 – CARTE DES ACCÈS PUBLICS À LA MER
ANNEXE 9 – CARTE DES HABITATS CÔTIERS
ANNEXE 10 – CARTE DES USAGES EN MILIEU CÔTIER
ANNEXE 11 – CARTE DES TERRITOIRES À STATUT PARTICULIER
ANNEXE 12 – PRÉCÉDENTS ARCHITECTURAUX
ANNEXE 13 – PLANCHES DE PRÉSENTATION DE PROJET

ANNEXE 1 : CARTE DE LA RÉGION GASPÉSIENNE

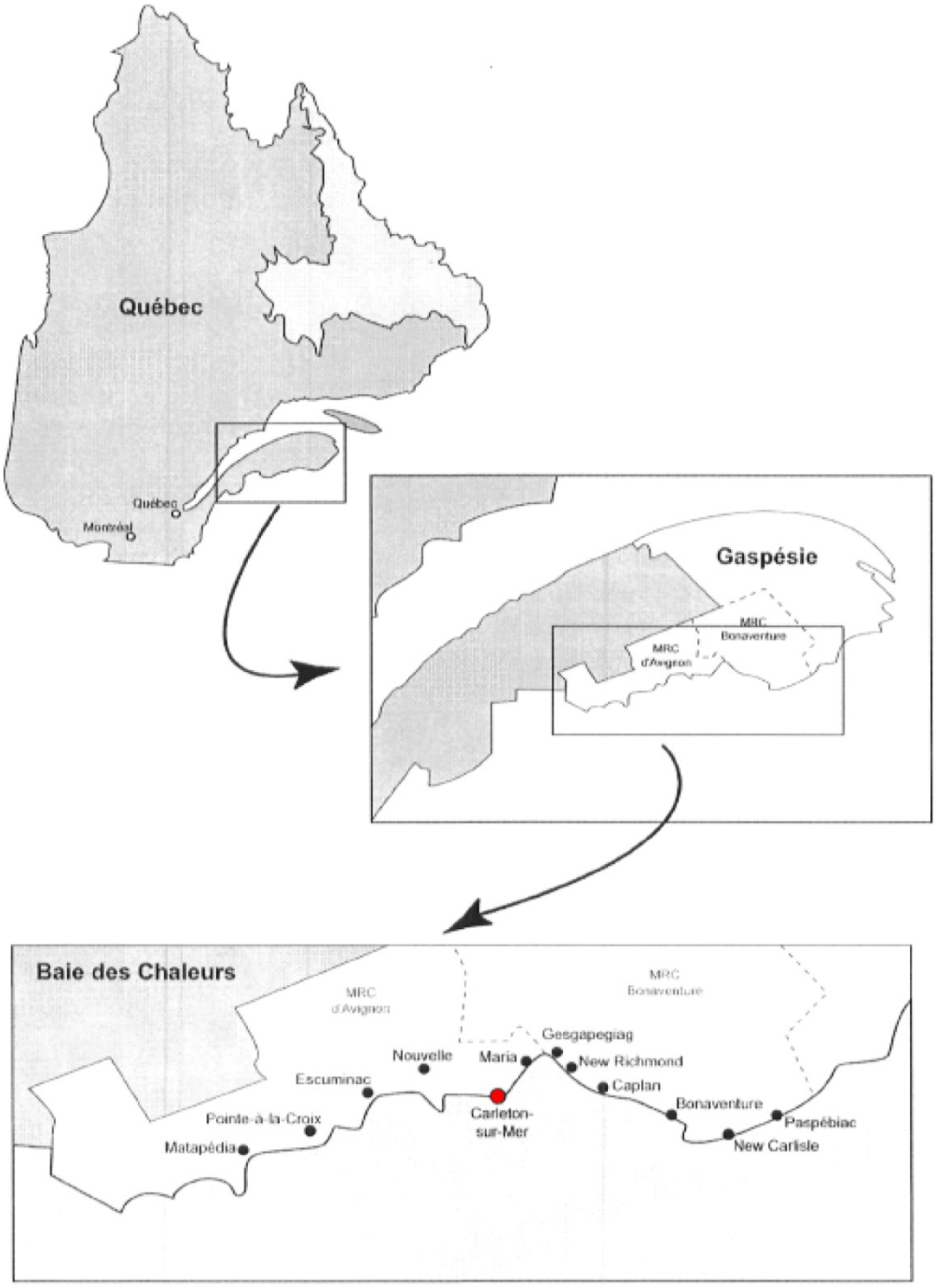

Source : Anne Frappier 2007

ANNEXE 2 : CARTOGRAPHIE - BAIE DES CHALEURS

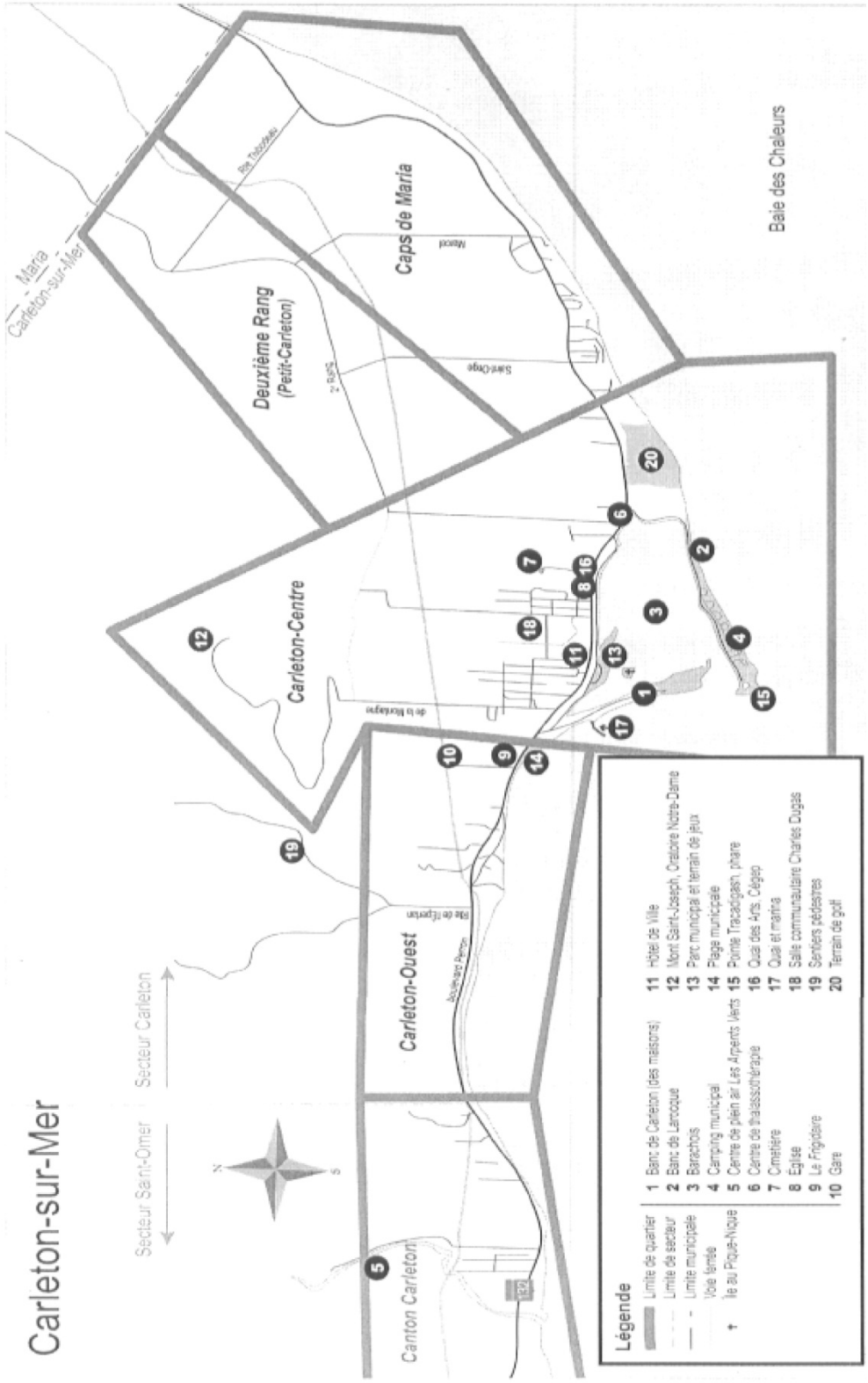

Source : Anne Frappier 2007

ANNEXE 3 : MORPHOLOGIE

Source : Marie-Eve Allard - 2008

ANNEXE 4 : Photographies des activités récréatives

Plages et activités nautiques

Marina

Golf

Source : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel : http://www.carletonsurmer.com/

Sentiers pédestres et tour d'observation

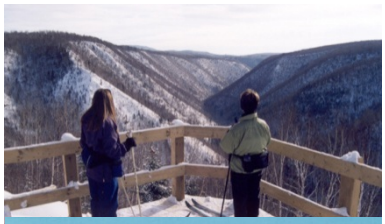

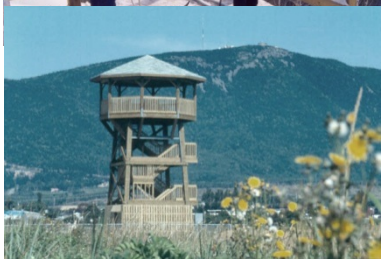

Source : Ville de Carleton-Sur-Mer site officiel : http://www.carletonsurmer.com/

ANNEXE 5 – EXTRAIT DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Notre plan d'action :

Loisirs, sports et culture…

Grande orientation : Offrir aux familles une diversité d'activité culturelle, de sport et de loisirs répondant aux besoins de tous les membres de la famille et ce, dans les deux secteurs.

- Rendre la plage municipale plus attrayante pour les familles.
- Améliorer l'accès des quartiers résidentiels à la piste cyclable.
- Favoriser la création et l'amélioration de parcs.
- Mettre en place une tarification pour les familles dans l'offre d'activités culturelles et de loisirs.
- Faciliter l'accès à la plage pour les familles de Saint-Omer.
- Développer les Arpents Verts.
- Favoriser le développement d'un projet de piscine municipale.
- Favoriser le développement d'une offre de cinéma plus familiale et plus accessible.

Habitation, urbanisme et aménagement du territoire…

Grande orientation : Consolider et améliorer la qualité de vie de nos familles en offrant un milieu de vie agréable et adapté pour tous les membres de la collectivité.

- Favoriser la création de quartiers résidentiels valorisant la famille
- Favoriser la construction de logements adaptés pour la famille.
- Planifier et structurer l'aménagement de la ville dans la perspective du mieux-être et des besoins des familles.

Administration et communications municipales…

Grande orientation : Faciliter la transmission d'informations et de connaissances sur les sujets touchant la famille et sur les diverses ressources offertes sur le territoire.

- Assurer la permanence du comité de suivi de la Politique familiale.
- Tenir les familles informées des activités et des développements sur le territoire.
- Promouvoir les initiatives de la Ville et des acteurs du milieu en faveur des familles.

Santé et environnement…

Grande orientation : Fournir aux familles un environnement sain dans un cadre favorable à leur développement.

- Encourager et promouvoir les efforts et initiatives de la Ville et des acteurs du milieu visant l'amélioration de la qualité de l'environnement, du développement durable, de la santé et des saines habitudes de vie.
- Valoriser la place de l'arbre et des espaces verts dans le développement urbain et résidentiel.

Sécurité publique et transport…

Grande orientation : Fournir aux familles un environnement sûr et sécuritaire afin d'assurer leur plein épanouissement dans la collectivité.

- Favoriser le transport collectif
- Améliorer l'éclairage dans les quartiers résidentiels et dans les lieux publics.
- Améliorer la sécurité dans les zones scolaires, le centre-ville et les quartiers résidentiels.
- Améliorer les espaces piétonniers et les surfaces asphaltées pour les poussettes, ainés, personnes à mobilité réduite, etc.
- Valoriser les actions facilitant l'accessibilité, la mobilité et les commodités pour les familles et les personnes à mobilité réduite dans les commerces et les lieux publics.

Accueil et promotion de la famille…

Grande orientation : Reconnaître la famille comme premier acteur de son développement en intéressant de nouvelles familles à s'établir sur le territoire et en incitant celles déjà établies à y demeurer.

- Faciliter l'accès à la propriété pour les familles.
- Valoriser et favoriser les naissances
- Organiser et participer à des évènements spéciaux destinés aux familles.

Vie communautaire…

Grande orientation : Soutenir la concertation, le rapprochement et la complémentarité des actions entre les organismes du milieu intervenant de près ou de loin auprès de la famille.

- Soutenir la maison des jeunes dans ses activités et son développement afin qu'elle réponde mieux aux besoins des jeunes.
- Favoriser le développement d'un projet d'une Maison de la Famille.

Les aînés dans notre communauté…

Grande orientation : Reconnaître l'identité, la diversité, l'autonomie et les besoins des ainés en facilitant leur intégration et en reconnaissant l'importance de leur apport dans la communauté.

- Promouvoir l'établissement de résidence et de logements pour personnes âgées autonome, semi-autonome et non-autonome.
- Créer des lieux de rassemblement favorisant les échanges et les activités intergénérationnels.
- Améliorer nos lieux de loisirs afin qu'ils répondent mieux aux besoins de nos aînés.

Source : Document Politique familiale – Plan d'action – Novembre 2011 – Fourni par Alain Bernier, Responsable du développement économique et touristique de la Ville de Carleton-Sur-Mer

ANNEXE 6 – OBJECTIFS DU PROJET

Objectifs :

- Fournir aux visiteurs et résidents un système de **circulations** extrêmement simple et facilement compréhensible.
- Offrir, par la création d'un parcours, des **ambiances** variées qui stimulent la curiosité de l'usager en plus d'inciter à la découverte du site et de son paysage.
- Encourager les rencontres et échanges entre les utilisateurs et le milieu de sorte à enrichir l'expérience de la découverte. (**Interaction**)
- Répondre aux attentes de la collectivité par la création d'une architecture à l'image de la communauté (**identité**)
- Respecter une hiérarchie du privé au public de telle sorte que le visiteur ayant regagné sa chambre puisse adéquatement voir à l'extérieur, sans être vu. (**Intimité**)
- Offrir des systèmes de contrôle des ambiances flexibles et modifiables par l'usager de sorte à permettre aux occupants d'ajuster selon leurs préférences. (**Confort**)
- Offrir différentes possibilités d'adaptation de manière à inciter l'occupant à s'approprier l'espace et à le modifier. (**Flexibilité**)

ANNEXE 7 – CARTE DU MILIEU PHYSIQUE

Source : Plan de gestion intégrée de la zone côtière - 2006

ANNEXE 8 – CARTE DES ACCÈS PUBLICS À LA MER

Source : Plan de gestion intégrée de la zone côtière – 2006

ANNEXE 9 – CARTE DES HABITATS CÔTIERS

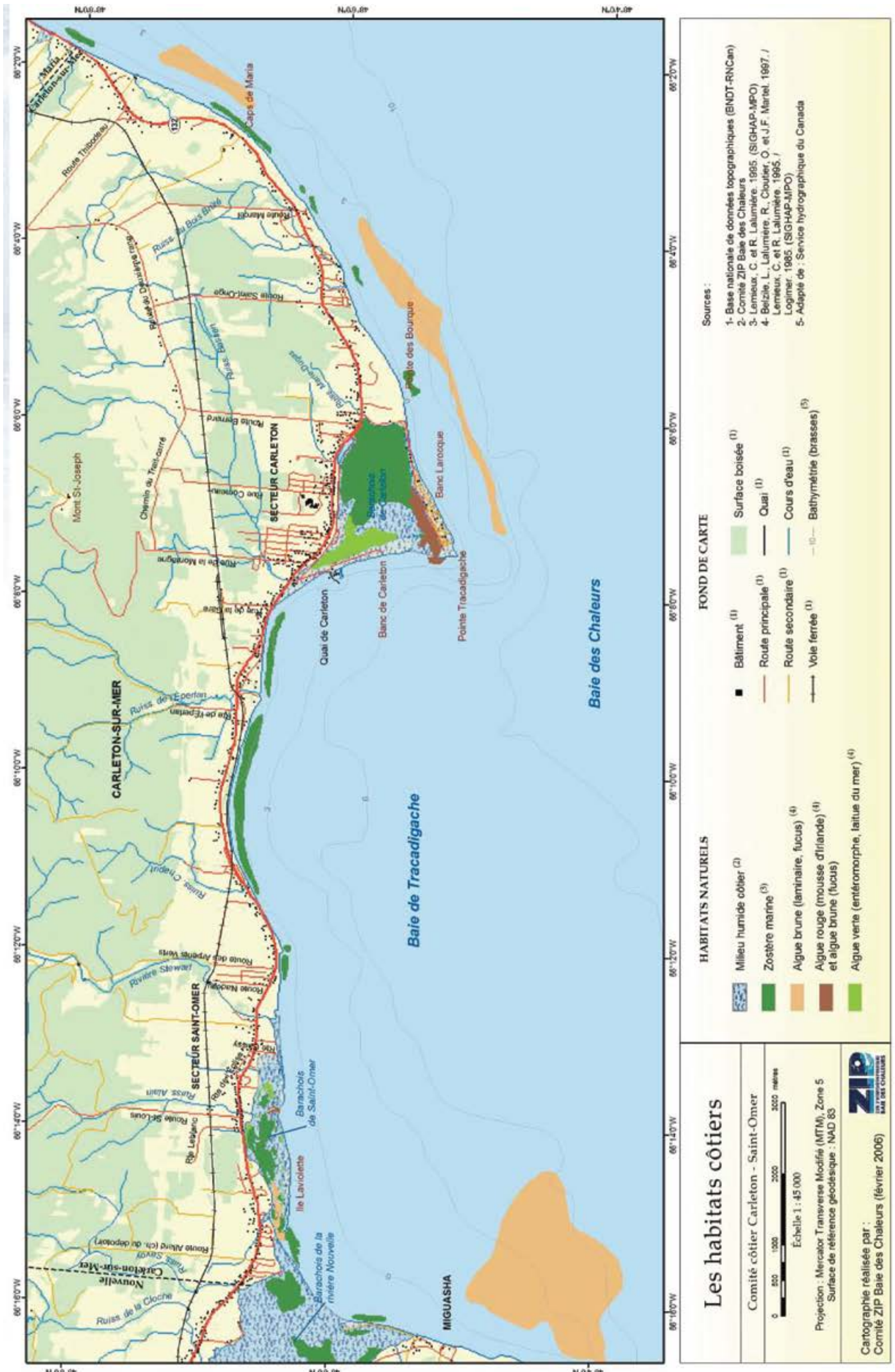

Source : Plan de gestion intégrée de la zone côtière - 2006

ANNEXE 10 – CARTE DES USAGES EN MILIEU CÔTIER

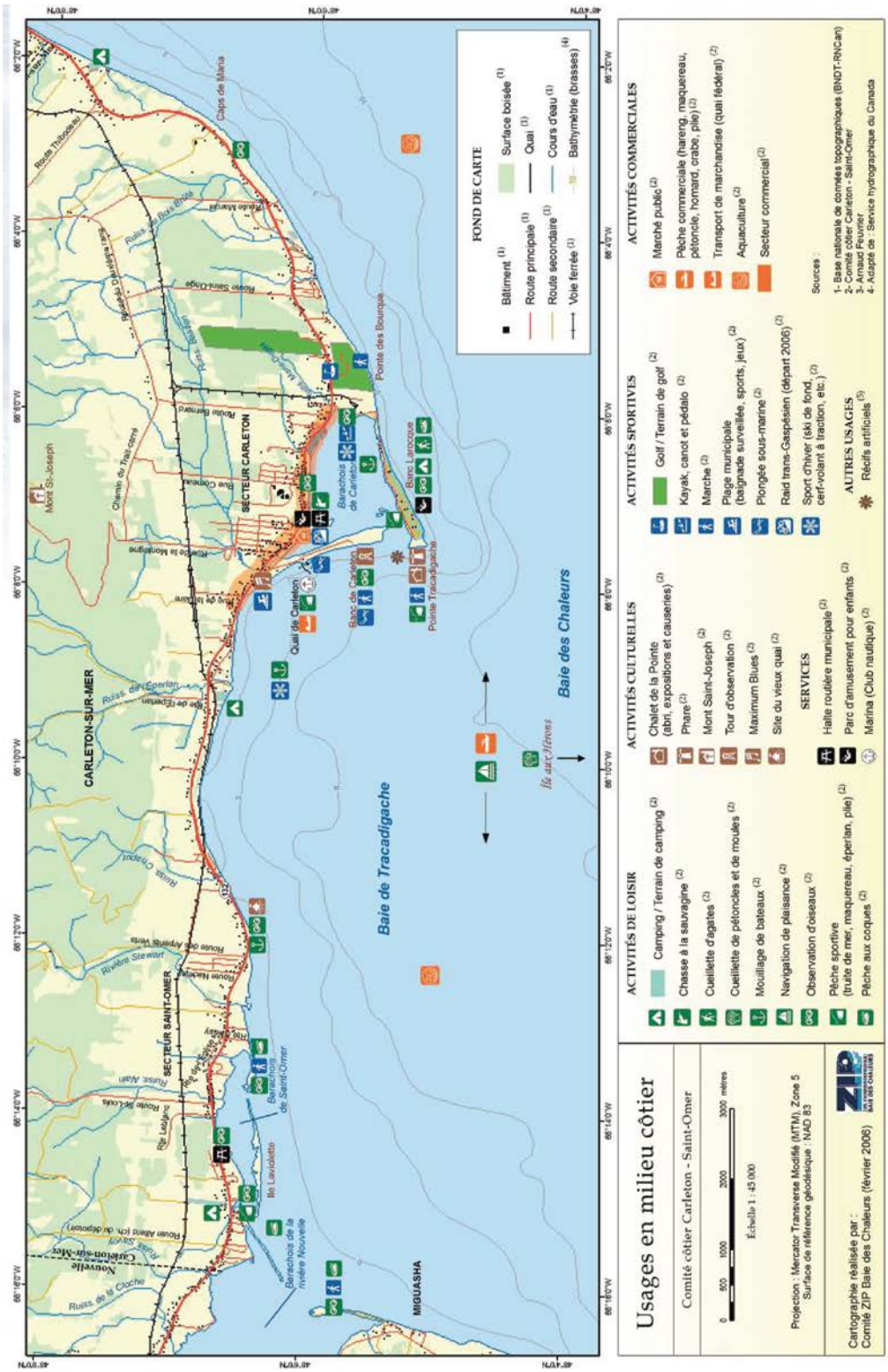

Source : Plan de gestion intégrée de la zone côtière - 2006

ANNEXE 11 – CARTE DES TERRITOIRES À STATUT PARTICULIER

Source : Plan de gestion intégrée de la zone côtière – 2006

ANNEXE 12 – PRÉCÉDENTS ARCHITECTURAUX

PROJET: Villa Savoye

LOCATION: Poissy, France

ARCHITECTE: Le Corbusier

«De l'intérieur du vestibule, une rampe douce conduit, sans qu'on s'en aperçoive presque, au premier étage, où se déploie la vie de l'habitant : réception, chambres, etc. Prenant vue et lumière sur le pourtour régulier de la boîte, les différentes pièces viennent se coudoyer en rayonnant sur le jardin suspendu qui est là comme un distributeur de lumière appropriée et de soleil (...) mais on continue la promenade. Depuis le jardin à l'étage, on monte par la rampe sur le toit de la maison où est le solarium. L'architecture arabe nous donne un enseignement précieux. Elle s'apprécie à la marche, avec le pied; c'est en marchant, en se déplaçant que l'on voit se développer les ordonnances de l'architecture. C'est un principe contraire à l'architecture baroque qui est conçue sur le papier, autour d'un point fixe théorique. Je préfère l'enseignement de

l'architecture arabe. Dans cette maison-ci, il s'agit d'une véritable promenade architecturale, offrant des aspects constamment variés, inattendus, parfois étonnants. Il est intéressant d'obtenir tant de diversité quand on a, par exemple, admis au point de vue constructif, un schéma de poteaux et de poutres d'une rigueur absolue.»

Le Corbusier et P. Jeanneret, O.C. 1929-1934, Girsberger, Zurich, pp. 24-25

PROJET: Southern Ocean Lodge

LOCATION: Île Kangaroo, SA, Australie

ARCHITECTE: Max Pritchard Architect

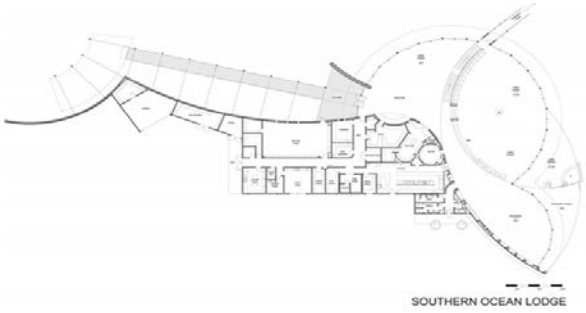

ENJEU : Circulation

La solution architecturale proposée par la firme offre un système de circulation simple et facilement compréhensible. Les circulations sont simples parce qu'elles sont d'une part réduites et d'une autre part parce qu'elles sont linéaires. Elles sont aussi facilement compréhensibles parce que le projet offre une organisation spatiale faisant en sorte que les services de l'hôtel sont visibles depuis le lobby, qui est le cœur du projet. Les usagers n'ont pas à parcourir l'édifice à l'aveugle à la recherche de la destination espérée, car ils peuvent facilement voir le projet dans son ensemble. Cette organisation est intéressante pour sa simplicité, mais aussi dans sa façon de s'intégrer au site et d'offrir à chaque chambre et service, sans exception, une vue imprenable sur l'océan. Ainsi, contrairement à bien des hôtels conventionnels, il n'y a pas d'écart entre la qualité des vues dont bénéficie chaque chambre.

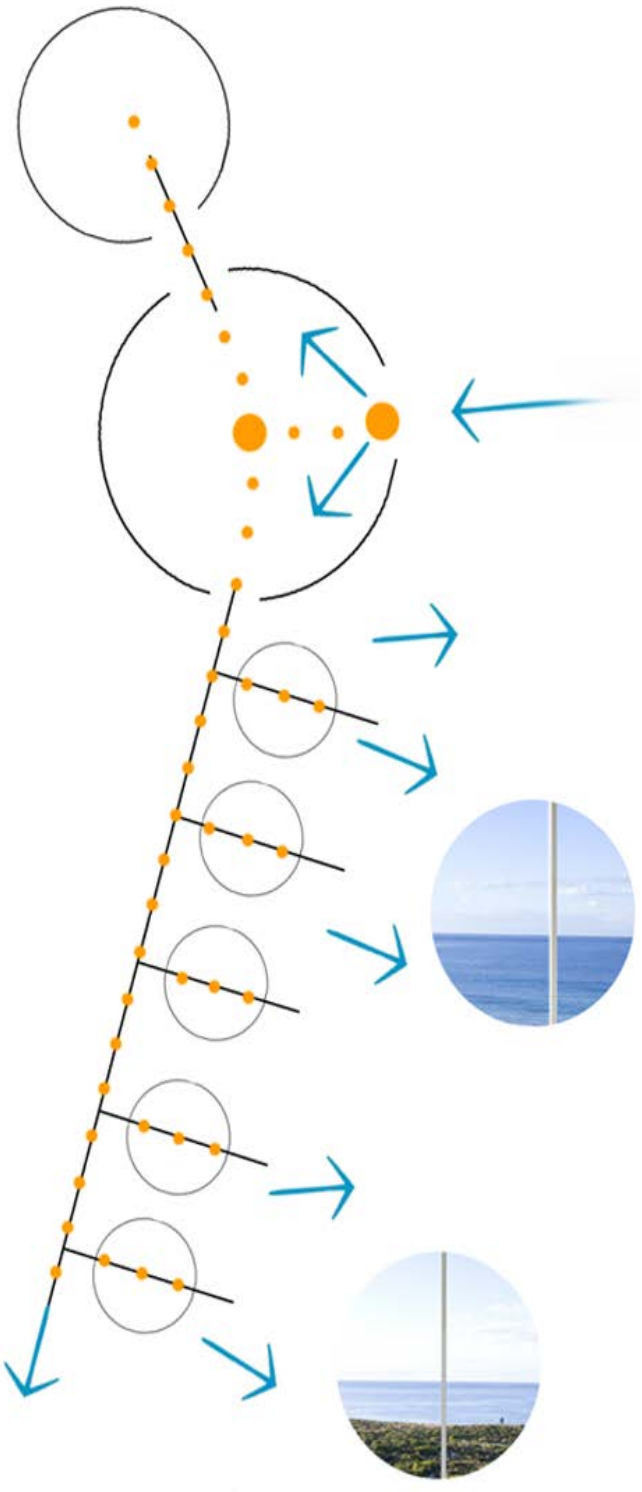

- Parcours dirigé
- Visibilité des services
- Vues orientées vers l'océan

PROJET: New-York High Line

LOCATION: New-York

ARCHITECTE: James Corner Field Operations & Diller Scofidio + Renfro

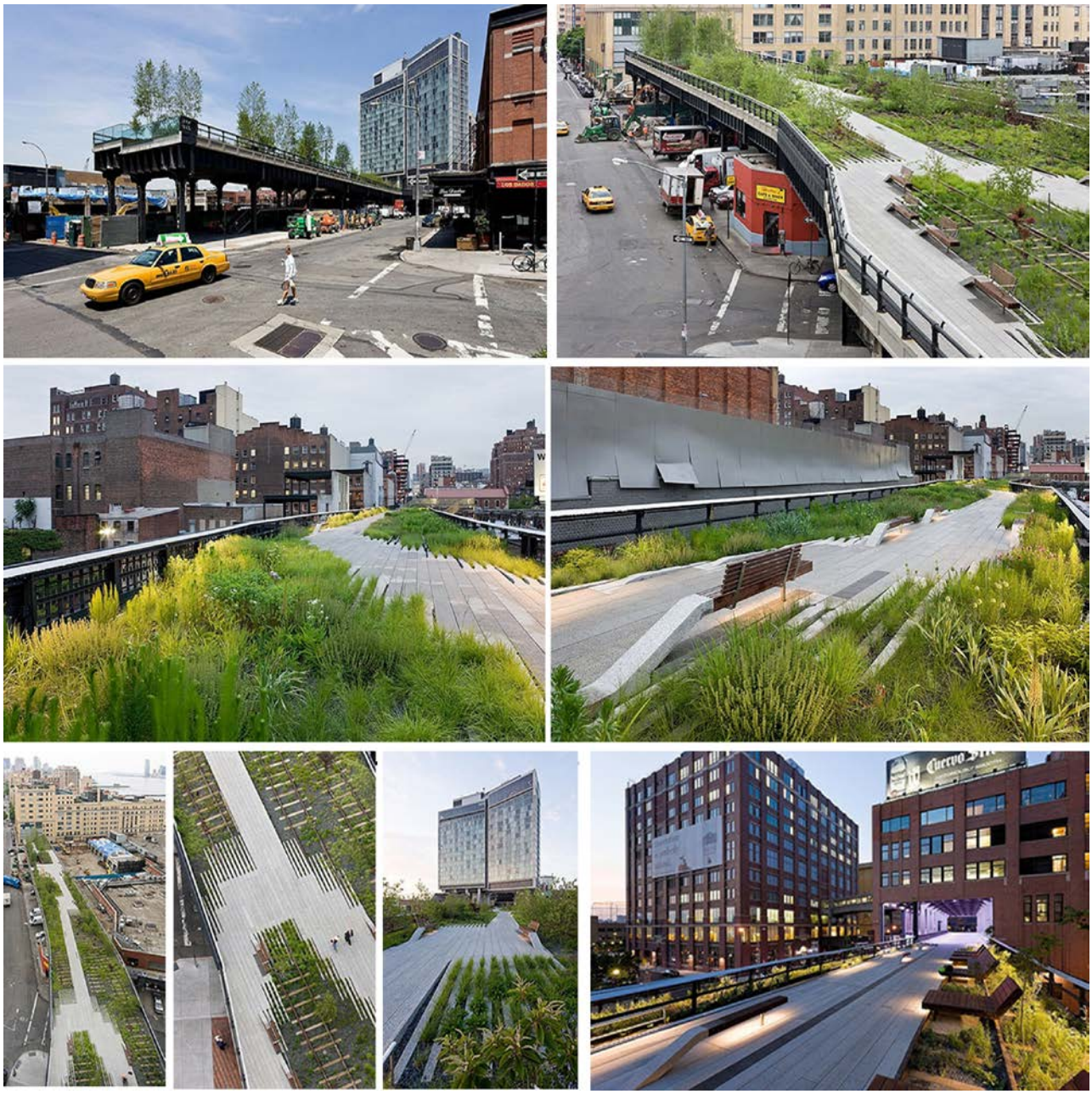

ENJEU : Ambiance / Interaction

- Parcours libre
- Variété des ambiances
- Vues orientées vers l'ensemble du site

Le projet du High Line de New-York est particulièrement intéressant pour la richesse et la variété des ambiances proposées. Il est élaboré de sorte à offrir des ambiances et des points de vue permettant de découvrir la ville autrement. Étant surélevé par rapport au niveau de la rue, l'ambiance sonore est beaucoup plus paisible qu'au niveau du sol. La végétation, et l'organisation du parcours contribuent aussi au contraste ressenti. Les largeurs du trajet, les proportions et la disposition du mobilier urbain participent à la découverte du site et de son paysage. Le parcours propose une ballade, mais aussi des pauses, car il est ponctué d'espaces publics plus larges qui peuvent accueillir des rencontres, expositions artistiques ou évènements autres. Ces espaces plus larges et ainsi facilement adaptables ou modifiables enrichissent l'expérience du parcours et encourage la rencontre en ses différents usagers. Les dispositifs et le mobilier sur place sont aussi

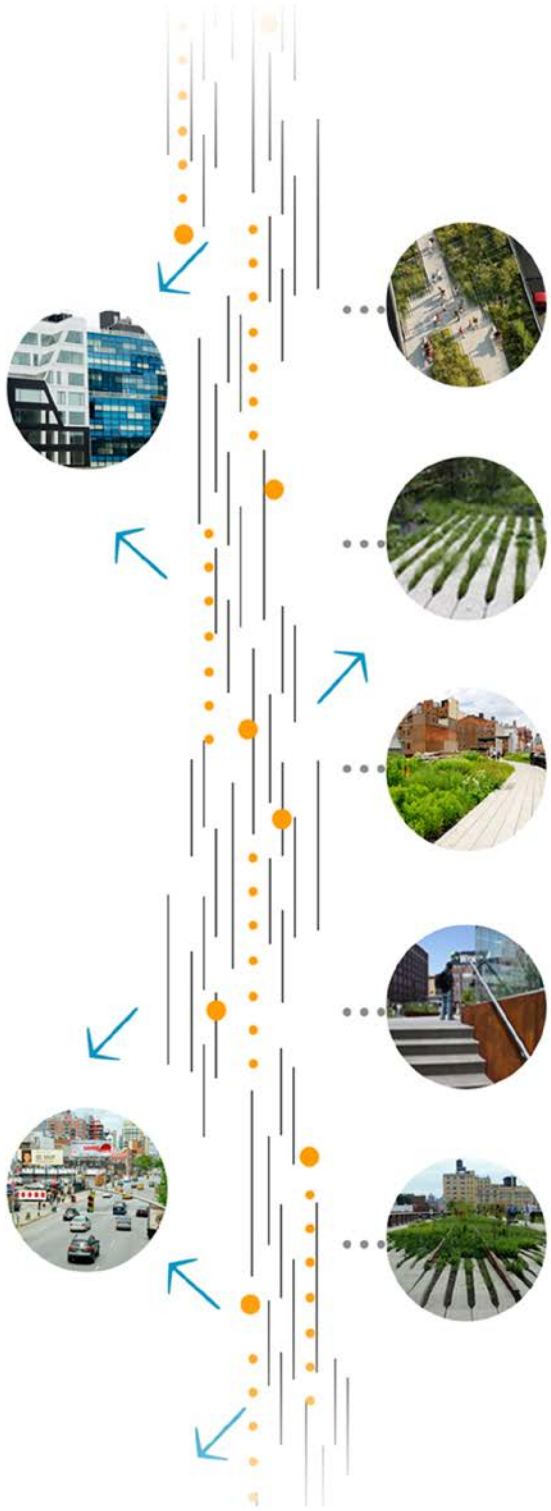

prévus de manière à ce que l'usager puisse se l'approprier. Globalement, la proposition architecturale et paysagère du High Line propose des ambiances diversifiées et incite les interactions et la découverte par le respect du site et de son contexte. Les architectes accordent aussi une part du succès au fait que la conception paysagère soit dépourvue de trajectoire fixe (*pathless landscape design*). L'intention principale était de crée un parc dans lequel les New-Yorkais et visiteurs pourraient contempler, marcher, lire ou faire pratiquement n'importe qu'elle activité du quotidien à l'abri des stress associés à la ville.

ANNEXE 13 – PLANCHES DE PRÉSENTATION DE PROJET

ELEVATION OUEST

ELEVATION SUD

PLAN D'ENSEMBLE ECHELLE 1 : 500

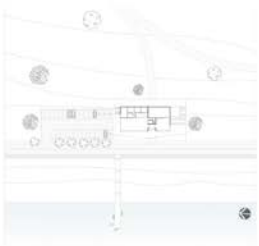

NIVEAU 1 ECHELLE 1 : 150

NIVEAU 0

COUPE PERSPECTIVE

VUES INTERIEURES DU BATIMENT D'ACCEUIL

SALLES D'EXPOSITION

ESPACE JEUNESSE

ATELIER D'ARTISTE

AXONOMETRIE DE L'ESCPACE PUBLIC

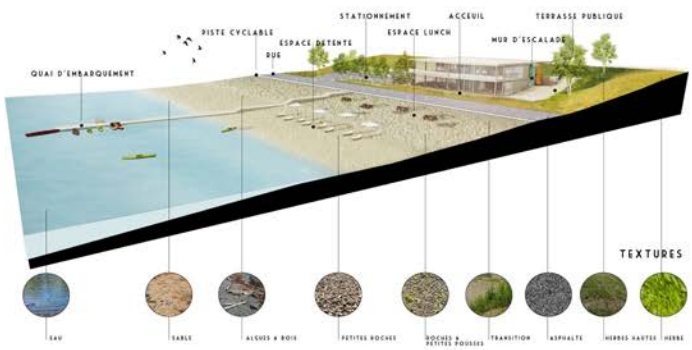

MODELE A

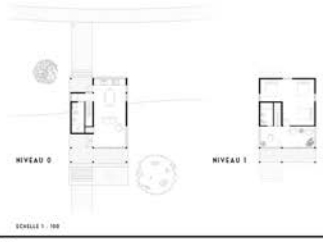

MODELE B

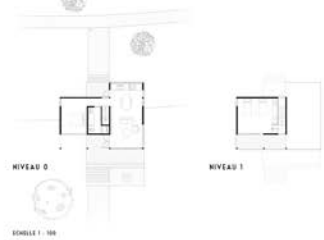

MODELE C

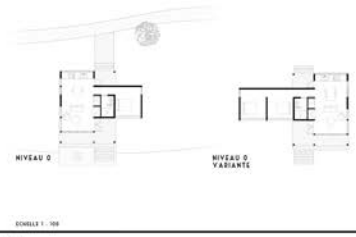

MODELE D